



COMMUNE DE MEINIER

RAPPORT ADMINISTRATIF (2016-2017) et FINANCIER (2016)





RAPPORT ADMINISTRATIF 2016-2017

Table des matières

Page	1	Table des matières
Page	2	Introduction du Maire
Pages	3 à 9	Administration communale
Pages	10 à 11	Séances du Conseil Municipal
Pages	12 à 15	Grands projets

Rapports des commissions

Pages	16 à 17	Finances
Pages	18 à 19	Bâtiments
Pages	20 à 23	Vie communale
Pages	24 à 27	Culture
Page	28	Sport
Page	29	Communication et Votations
Page	30	Voirie
Page	31	Aînés
Page	32	Animation, social
Page	33	Humanitaire
Page	34	Bien vivre ensemble
Pages	35 à 37	Ecole, petite enfance et jeunesse
Page	38	Compagnie des sapeurs pompiers
Page	39	Fanfare municipale

Page 40 Comptes rendus financiers

Page	41	Commune de Meinier
Pages	42 à 43	Rapport de l'Organe de Révision
Pages	44 à 45	Bilan au 31 décembre 2016
Page	46	Compte de fonctionnement au 31 décembre 2016 par fonction
Page	47	Compte de fonctionnement au 31 décembre 2016 par nature
Page	48	Investissements au 31 décembre 2016
Page	49	Bouclement des comptes 2016
Page	50	Dette communale
Page	51	Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie
Page	52	Rapport du président
Page	53	Organisation
Pages	54 à 55	Rapport de l'Organe de Révision
Pages	56 à 57	Bilan au 31 décembre 2016
Pages	58 à 59	Comptes de Pertes et Profits au 31 décembre 2016
Pages	60 à 66	Commentaires
Page	67	Groupement Intercommunal pour la Petite Enfance
Pages	68 à 69	Rapport de l'Organe de Révision
Page	70	Bilan au 31 décembre 2016
Page	71	Comptes de Pertes et Profits au 31 décembre 2016
Pages	72 à 74	Commentaires
Page	75	Groupement Intercommunal pour le Centre Sportif de Rouelbeau
Pages	76 à 77	Rapport de l'Organe de Révision
Page	78	Bilan au 31 décembre 2016
Page	79	Comptes de Pertes et Profits au 31 décembre 2016
Pages	80 à 82	Commentaires



RAPPORT ADMINISTRATIF 2016-2017

Introduction du maire

Madame, Monsieur les Adjoints,
Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

Conformément aux prescriptions de la loi sur l'administration des communes, j'ai l'avantage de vous présenter le rapport administratif concernant la période du 1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017, ainsi que les comptes-rendus financiers se rapportant à l'année civile 2016, à savoir du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 de la Commune de Meinier, du Groupement intercommunal du Centre sportif de Rouelbeau, du Groupement intercommunal de la Crèche des Loupiots du Chambet, ainsi que de la Fondation intercommunale de la Zone industrielle et artisanale de la Pallanterie.

Les comptes 2016 de la Commune de Meinier ont laissé une très agréable surprise, puisque un bénéfice substantiel de 2,5 millions a pu être enregistré suite à un rectificatif d'impôts sur plusieurs années, qui n'avait pu être anticipé. Comme vous pourrez le constater au travers du rapport de notre président des finances, ainsi que dans les extraits des comptes communaux ci-après, nos finances sont saines, d'autant plus avec cette somme qui va nous permettre de voir avec sérénité nos investissements futurs nécessaires au bon développement et à l'entretien de nos infrastructures. Toutefois, il est important de préciser que ce rectificatif fiscal n'est malheureusement pas appelé à se répéter mais que sans lui nos comptes 2016 auraient également été équilibrés avec des charges tout à fait maîtrisées et raisonnables.

Durant l'année écoulée, deux sujets parmi d'autres, ont retenu en particulier toute notre attention :
La rénovation, la mise aux normes et l'agrandissement de notre salle communale inaugurée le 13 mai dernier lors d'une belle fête communale et pour le plus grand plaisir de tous les futurs utilisateurs de ces espaces.
La mise sur pied et la réalisation d'un concours d'architecture, afin de proposer une extension de nos bâtiments scolaires et parascolaires propices à accueillir au mieux les générations futures. Ce sont 122 dossiers qui ont été analysés, pour au final, ne laisser qu'un lauréat, dont le projet « Jamais deux sans trois » devrait être mis en œuvre ces prochains mois.

Beaucoup de temps et d'énergie ont été nécessaire pour mener à bien ces deux réalisations, mais c'est avec une grande satisfaction que nous avons pris possession de notre nouvelle salle communale et découvert les plans de notre future école.

En parlant de ces deux bâtiments, il s'agit aussi de rendre hommage à deux membres de notre personnel communal qui ont pris leur retraite en décembre dernier et qui pendant de nombreuses années en ont assuré l'entretien et le nettoyage avec sérieux, compétences, au service de la population, pour effectuer une tâche quotidienne, éphémère, synonyme d'un éternel recommencement. Il s'agit de José Manserre et Martial Amici à qui nous souhaitons de profiter encore longtemps d'une vie bien remplie et active pour eux-mêmes.

Début 2017, le conseil municipal a entériné la création d'une nouvelle fondation pour notre commune, la FIM, soit la fondation immobilière de Meinier qui sera chargée de gérer une grande partie du patrimoine financier de la commune, soit nos immeubles de rendement. Pour cela, un transfert d'actifs a été voté lors de notre dernier conseil de juin, ce qui permettra aux membres de cette fondation de rentrer dans le vif du sujet dès le mois de septembre.

Je vous laisse maintenant le soin et le plaisir de découvrir dans les pages suivantes de ce rapport, des extraits de la vie communale de Meinier, relatés par les présidents de commissions et mis en page par notre secrétariat, preuve d'une collaboration fructueuse et indispensable entre élus et personnel communal.

Ainsi je profite par ces quelques mots, de tous les remercier, adjoints, conseillers municipaux et employés communaux, pour leur engagement à mes côtés, leurs compétences, leur sérieux et leur qualités personnelles, qui font que travailler avec eux ne peut être qu'une source de grande satisfaction, renouvelée au quotidien. Confiance, respect et complémentarité sont des termes qui reflètent pleinement le climat dans lequel nous évoluons tout au long de l'année pour se mettre au mieux au service de notre population meynite, afin de pérenniser le « bien vivre ensemble », si cher à nos yeux.

C'est avec beaucoup de reconnaissance, que je vous exprime mes meilleures pensées.

Alain Corthay
Maire de Meinier



Exécutif

CORTHAY Alain

Elu Maire en 2015
Adjoint au Maire de 2007 à 2015
Conseiller municipal de 1999 à 2007

Dicastères :
Administration générale
Finances (FIN)
Petite Enfance, Ecole &
Institutions pour la Jeunesse (PEEJ)



MURISIER Etienne

Elu Adjoint en 2007
Conseiller Municipal de 1997 à 2007

Dicastères :
Bâtiments & Aménagement (BAM)
Environnement, Routes & Agriculture (ERA)



PIERREHUMBERT Coranda

Elue Adjointe en 2015
Conseillère municipale de 2011 à 2015

Dicastères :
Informations, communication & Votations (ICV)
Santé-Social & Aide au développement (SAD)
Sports, Culture & Loisirs (SCL)





Conseil Municipal

Mesdames



BARBAT Sylvie

Vice-présidente du Conseil municipal
Elue en 2015
Petite Enfance, Ecoles & institutions pour la jeunesse (PEEJ), Sports, Culture & Loisirs (SCL), présidente



MÜLLER Fokeline

Conseillère municipale
Elue en 2015
Environnement, Routes & Agriculture (ERA), Information, Communication & Votations (ICV)



COLLIS Julia

Conseillère municipale
Elue en 2006
Finances (FIN), Santé, Social & Aide au développement (SAD)
Déléguée à Communes-écoles



SANZ VELASCO Paola

Conseillère municipale
Elue en 2015
Petite Enfance, Ecoles & institutions pour la jeunesse (PEEJ), Santé, Social & Aide au développement (SAD)
Déléguée à Communes-école



HAUSER Cécilia

Conseillère municipale
Elue en 2015
Bâtiments et aménagement (BAM)
Sports, Culture & Loisirs (SCL)



SCHWAB Ania

Conseillère municipale
Elue en 2011
Petite Enfance, Ecoles & institutions pour la jeunesse (PEEJ), présidente
Santé, Social & Aide au développement (SAD)



MAYER-SOMMER Amandine

Conseillère municipale
Elue en 2015
Petite Enfance, Ecoles & institutions pour la jeunesse (PEEJ), Sports, Culture & Loisirs (SCL)



SELLA Valérie

Conseillère municipale
Elue en 2011
Bâtiments et aménagement (BAM)
Santé, Social & Aide au développement (SAD), présidente



MÉNÉTREY Corinne

Conseillère municipale
Elue en 2003
Bâtiments et aménagement (BAM), présidente
Petite Enfance, Ecoles & institutions pour la jeunesse (PEEJ)



Conseil Municipal

Messieurs



BERTHELET Christophe
Conseiller municipal
Elu en 2015
Bâtiments et aménagement (BAM),
Environnement, Routes & Agriculture
(ERA)



JORDAN Jean-François
Conseiller municipal
Elu en 2007
Finances (FIN), président
Sports, Culture & Loisirs (SCL)



BURGOS José
Conseiller municipal
Elu en 2015
Finances (FIN),
Sports, Culture & Loisirs (SCL)



MÉGEVAND François
Secrétaire du Bureau du Conseil
Elu en 2003
Bâtiments et aménagement (BAM),
Environnement, Routes & Agriculture
(ERA)
Information, Communication &
Votations (ICV)
Délégué à la fanfare



JAQUET Marc
Président du Conseil municipal
Elu en 2015
Environnement, Routes & Agriculture
(ERA), président
Finances (FIN)
Délégué aux pompiers



LECLERCQ Jean-Baptiste
Conseiller municipal
Elu en 2011
Environnement, Routes & Agriculture
(ERA)



JAUCH Daniel
Conseiller municipal
Elu en 2015
Bâtiments et aménagement (BAM),
Sports, Culture & Loisirs (SCL)



PETITPIERRE Jacques
Conseiller municipal
Elu en 2007
Information, Communication &
Votations (ICV), président
Santé, Social & Aide au
développement (SAD)



Personnel

Mairie

Permanence téléphonique toute l'année :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
Jeudi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Le guichet du secrétariat de la mairie est ouvert hors vacances selon l'horaire suivant :

Lundi 09h30 – 11h30
Mardi 09h30 – 11h30
Mercredi 09h30 – 11h30
Jeudi 15h00 – 19h00
Vendredi 09h30 – 11h30

Heures d'ouverture du guichet *durant les vacances scolaires* :

Mardi 09h30 – 11h30
Jeudi 15h00 – 17h00

Personnel communal

Secrétariat

VAZQUEZ Michel
SAILLET-VEUILLET Brigitte
FAVRE ROMANO Virginie
MURISIER Corinne

Secrétaire général
Secrétaire générale adjointe
Comptable
Secrétaire réceptionniste

Voirie

LOOSLI Marc
ZAMOFING Yann
ROSSI Massimo

Déchetterie

FREYMOND Bernard

Conciergerie

AMICI Martial (jusqu'au 31.12.2016)
BARBOSA Ana-Paula
FAVRE Marie-Louise
LAURENT Claudine et René
MANSERRE José (jusqu'au 31.12.2016)
OLIVEIRA Eduardo (dès le 01.01.2017)

Ecole
Ecole
Mairie
Bâtiment collectif du Tilleul
Salle communale
Ecole et salle communale

Petite enfance

Direction :

BERG Hélène
Administratif :
PERIAT Véronique

Educatrices :

ERRIQUEZ Sandrine
SCOTOLATI Françoise
RIBEIRO Jessica

Service social

AELLEN Brigitte

Ludothèque

SCHWAB Ania

Patrouilleuses scolaires

PILLER Claudia
HARTMANN Evelyne

L'ensemble du personnel est à remercier pour son engagement et sa disponibilité à l'égard des concitoyens et des élus.



Personnel

Départs à la retraite et nouvelle arrivée

Au 31 décembre dernier, deux membres bien connus et estimés du personnel communal ont sollicité leur droit à une retraite professionnelle bien méritée.

José Manserre, au service de notre communauté depuis 32 ans, par un engagement précieux et un dévouement qui n'a d'égal que sa gentillesse, a dompté avec patience et courage l'entretien et le nettoyage de notre salle communale. Collaborant de bon cœur avec les sociétés et les particuliers, il a toujours eu le sens du devoir et du travail bien accompli, offrant à tous les utilisateurs de cet espace, la satisfaction de trouver des locaux immédiatement fonctionnels. Toujours prêt à rendre service, à donner la main au service technique, nous le voyions souvent accompagner ses compères dans la balayeuse pour un petit tour de piste. Figure attachante, pleine de qualités et d'humour, chanteur et cuistot émérite, nous lui souhaitons le meilleur pour un temps de retraite bien mérité, où il saura profiter de la vie tout en regardant avec curiosité et nostalgie, son édifice de prédilection, sa salle communale rénovée juste après son départ.

Martial Amici a sillonné pendant 17 ans les couloirs et salles de l'école et les grands espaces de la salle de gym, à la grande satisfaction des enseignants de notre école et des utilisateurs des locaux sportifs. Il a su lier l'utile à l'agréable, se rendant indispensable et incontournable auprès des enseignantes en particulier, avec lesquelles il ne manquait pas de faire sorties ou courses d'école comme accompagnant attitré. Les élèves le connaissaient bien, même si certains se faisaient un plaisir de le chambrer, respectant toutefois son travail, essentiel pour un bien vivre ensemble. Il avait son caractère, son franc-parler, mais derrière cela se cachaient le souci de bien faire, une grande gentillesse et un dévouement au service des autres. Nous lui souhaitons de bien profiter de sa retraite, aux quatre coins du monde puisque les contrées plus ou moins lointaines ont l'air de l'attirer.

Et puis pour remplacer ces deux personnalités, il s'agit de saluer l'arrivée d'**Eduardo Oliveira Rodrigues**, déjà bien connu par les utilisateurs de la salle communale et de la salle de gym. Jeune personne, sportive, dévouée, soucieuse de bien faire, il ne ménage pas ses efforts pour prendre possession de son nouveau cahier des charges. Avec sa famille, il a repris le logement de fonction se situant dans la salle de gym et après déjà plusieurs mois d'activité, il a déjà pleinement donné satisfaction à tous ceux qui le sollicitent. Il est épaulé au quotidien par **Ana Paula Barbosa** qui, pour notre plus grand plaisir, a accepté d'augmenter son pourcentage de travail afin de former une équipe de qualité, pour assumer ces tâches essentielles au bon fonctionnement de nos infrastructures et pour le bien de notre communauté.

Bonne suite à chacun...

Alain Corthay
Maire





Etat civil

Population

Population résidente sur la commune de Meinier (source OCSTAT) au 31 décembre.

2007	1787
2008	1796
2009	1812
2010	1904
2011	1882
2012	2024
2013	2065
2014	2083
2015	2145
2016	2160

Le secrétariat de l'état civil qui répond à toutes vos démarches administratives en vue d'un mariage, d'une naissance, d'une reconnaissance ou d'autres faits d'état civil, est

l'Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac

situé au chemin des Rayes 3 à Vézenaz.

Adresse postale : case postale 160, 1222 Vézenaz

Contact ☎ 022 722 11 80 - Fax 022 722 11 88 – ✉ etat-civil@collonge-bellerive.ch

Heures d'ouverture au public :

Lundi	8h30 – 11h.00 / 15h00 – 18h30
Mardi	8h30 – 11h.00 / 15h00 – 18h00
Mercredi	8h30 – 11h.00 / 12h00 – 15h00
Jeudi	8h30 – 11h.00 / sur rendez-vous
Vendredi	8h30 – 11h.00 / sur rendez-vous

Statistiques - Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2016

- 3 personnes sont décédées sur le territoire de la commune de Meinier
- 7 mariages ont été célébrés en notre Mairie

Pour les formalités de mariage, s'adresser au bureau d'Etat Civil, coordonnées ci-dessus.

Le lieu de mariage reste au choix des fiancés, toutefois une « autorisation de célébrer le mariage » est demandée si la mairie choisie ne fait pas partie de l'arrondissement où les formalités sont engagées.

- 3 reconnaissances en paternité enregistrées durant l'année
Les reconnaissances en paternité, avant ou après la naissance, peuvent être reçues dans n'importe quel office si le père et la mère ont la nationalité suisse et sont domiciliés en Suisse.
- 18 personnes ont acquis la nationalité suisse
- 5 personnes ont acquis le droit de cité de Meinier



Etat civil

Acte d'origine et certificat individuel d'état civil :

S'adresser à l'office d'état civil de la commune d'origine.

Acte de naissance, de reconnaissance, de mariage et de décès, s'adresser à l'office d'état civil où a eu lieu l'évènement.

NATURALISATION

Procédures :

Dès le 1^{er} septembre 2014, les offices enregistrent dans Infostar les données d'état civil des personnes demandant la naturalisation suisse afin de leur délivrer un acte « tiré du registre informatisé de l'état civil ». Cet acte est nécessaire et indispensable à la poursuite de la requête.

S'adresser au

Service cantonal de naturalisation

Route de Chancy 88

1213 Onex

☎ +41 22 546 46 46

TPG : ligne K-L/tram 14

Arrêt Bandol

Une sous-commission concernant les demandes de naturalisation a été créée à l'essai au mois de mai 2017 au sein du Conseil Municipal par la commission SAD. Un bilan sera effectué d'ici une année afin d'évaluer son maintien. Cette sous-commission reçoit personnellement les candidats à la mairie afin de faire leur connaissance et de discuter de façon informelle sur leurs motivations à vouloir obtenir la citoyenneté suisse. Cet entretien se poursuit habituellement autour d'un verre de l'amitié. Suite à cet entretien, une présentation plus complète des candidats est faite aux membres du Conseil municipal afin que ceux-ci puissent se prononcer tout en prenant en compte les éléments apportés par la sous-commission.

ACQUISITION DU DROIT DE CITE

Pour les Confédérés :

Les Confédérés (non genevois) qui souhaitent acquérir un autre droit de cité :

Service cantonal de naturalisation

(adresse ci-dessus)

Pour les Genevois :

Toute personne genevoise et domiciliée depuis plus de deux ans sur le territoire communal peut acquérir le droit de cité de Meinier.

S'adresser au bureau d'Etat Civil Campagne et Rive Gauche du Lac (*coordonnées page précédente*).

ATTESTATIONS DE DOMICILE

Pour les Confédérés et les Genevois :

S'adresser à la mairie.

Pour les ressortissants étrangers :

Office cantonal de la population et des migrations.

Route de Chancy 88, 1213 Onex

☎ +41 22 546 46 46

Site internet :

<http://ge.ch/population/office-cantonal-de-population-migration>

LEGALISATION DE SIGNATURE ET DOCUMENTS

Ce service n'est pas possible en mairie.

Il faut vous adresser au

Service des légalisations

Route de Chancy 88, 1213 Onex

☎ +41 22 546 48 60

TPG : ligne K-L/tram 14

Arrêt Bandol



Séances du Conseil Municipal

Du 1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017, le Conseil Municipal s'est réuni à 9 reprises :

le 09 juin 2016

le 22 septembre 2016

le 13 octobre 2016

le 10 novembre 2016

le 8 décembre 2016

le 26 janvier 2017

le 02 mars 2017

le 27 avril 2017

le 18 mai 2017

Points principaux traités lors des séances :

(L'intégralité des séances CM peut être consultée dans les procès-verbaux accessibles sur le site de la commune : www.meinier.ch)

Séance du 9 juin 2016

- Nomination par le Conseil Municipal de M. Joël Béné en tant que nouveau capitaine de la compagnie des sapeurs-pompiers de Meinier.

Séance du 22 septembre 2016

- Présentation du projet d'extension de l'école par le mandataire de la commune.
- Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 345'000.- pour l'extension du bâtiment scolaire, sis rte de la Repentance 90.
- Acceptation de la proposition relative à la modification des limites de zones, sur le territoire des communes de Meinier et Collonge-Bellerive, pour la création d'une zone de développement industriel et artisanal au lieu dit « La Pallanterie-Sud »
- Election du bureau du local de vote pour l'année 2017

Président du local de vote :

M. Emile Negro

Suppléante du président :

Mme Marie-Antoinette Mégevand

Vice-président :

M. José-Orlando Ménendez

Séance du 13 octobre 2016

- Présentation du budget 2017.
- Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit d'investissement complémentaire pour la rénovation et transformation de la salle communale.

Séance du 10 novembre 2016

- Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit de CHF 65'000.- pour la rénovation de l'appartement du concierge sis 88 rte de la Repentance.
- Acceptation de la proposition d'autoriser la Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie à renouveler en 2017 les emprunts contractés.
- Acceptation de la proposition relative à la fixation du montant minimum de la taxe communale à CHF 30.- et de fixer le taux de dégrèvement pour l'année 2017 à 0%.
- Approbation du budget 2017 et de la fixation du taux des centimes additionnels pour 2017 à 42 centimes.



Séances du Conseil Municipal

Séance du 8 décembre 2016

- Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 50'000.- pour la constitution du capital initial de dotation de la Fondation Immobilière de Meinier (FIM).
- Election de 3 représentants au Conseil de la **Fondation immobilière de Meinier (FIM)** désignés par le Conseil Municipal. Sont élus : **Messieurs Claude Aberle et Jean-François Jordan et Mademoiselle Cécilia Hauser.**
- Présentation par le Maire de l'étude stratégique d'opportunité concernant la route de contournement.

Séance du 26 janvier 2017

- Prend acte de la nomination des 4 représentants au **Conseil de la Fondation immobilière de Meinier (FIM)** désignés par l'Exécutif : **Messieurs Pierre Mauron, Marc Michela, François Müller et Alain Corthay.**
- Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit de CHF 45'000.- pour la transformation des toilettes publiques sises 41 route de Gy.

Séance du 2 mars 2017

- Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 40'000.- pour la rénovation et l'aménagement du local sis 19 route de Gy pour l'affecter, entre autres, à la Fondation immobilière de Meinier (FIM).

Séance du 14 avril 2016

- Présentation des comptes au 31.12.2016
- Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 30'000.- pour le remplacement du véhicule léger de la voirie et l'achat d'une remorque.

Séance du 12 mai 2016

- Présentation de l'état d'avancement et financier de la transformation de la salle communale par l'architecte.
- Approbation des comptes 2016 du Groupement Intercommunal pour le Centre Sportif (GICSR).
- Approbation des comptes 2016 de la Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie (FITIAP).
- Approbation des comptes 2016 de la commune de Meinier.
- Election du bureau du Conseil Municipal :
Présidente
Valérie Sella
Vice-présidente
Line Müller
Secrétaire
Ania Schwab



Grands Projets

TRANSFORMATION DE LA SALLE COMMUNALE

(Photos Kathelijne Reijse-Saillet)

Datant de 1968, la salle communale de Meinier a marqué son époque par sa taille ambitieuse et son audace architecturale. Près de 50 ans plus tard, cette infrastructure communale montrait des signes de vétusté, ne correspondait plus aux normes actuelles et avait atteint la limite de sa capacité. Les Autorités communales ont donc mis en place un concours sur invitation pour sa rénovation dont les objectifs étaient une transformation

Le sous-sol a été entièrement rénové afin de créer de nouveaux espaces de rangement et de rendre à la salle de pétanque toute sa splendeur.

Le premier étage a également été réaménagé du sol au plafond et les locaux occupés entre autre par l'école de musique ont retrouvé luminosité et fraîcheur.

Au rez-de-chaussée, le hall de l'entrée, déplacé de quatre mètres vers l'avant, offre aujourd'hui un large hall, équipé de portes coulissantes, qui permet de placer 75 places assises supplémentaires, portant la jauge totale de la salle à 385 places.

Le pilier central de la buvette a été retiré permettant de mieux profiter du volume entier de la salle.

mesurée permettant de moderniser les installations, de créer de nouveaux espaces de stockage et d'augmenter la capacité d'accueil de la salle.

C'est le bureau d'architecte Orazio Spuri-Nisi qui a été sélectionné et a mené à bien ce projet.





Grands Projets

Transformation de la salle communale (suite)

La cuisine a été partiellement modernisée. Un monte-charge a été installé permettant un accès à l'ensemble du bâtiment pour les personnes à mobilité réduite ainsi que pour faciliter le déplacement du matériel entre les trois étages.

L'électricité, le chauffage, la ventilation et les sanitaires ont été mis à neuf.

Le système de sonorisation et d'éclairage a été perfectionné avec notamment une double commande sur la scène et en fond de salle.

A la demande de la commission des monuments et site, l'entrée de la salle communale a été reconstituée à l'identique.



Les Meynites ont été conviés à l'inauguration le 13 mai 2017 et ont pu découvrir et apprécier les locaux refaits à neuf. Les portes ouvertes ont permis aux visiteurs d'accéder à l'ensemble du bâtiment. Chacun a pu apprécier les transformations permettant à ce lieu central du village de continuer à accueillir la population dans les meilleures conditions.





Grands Projets

Agrandissement de l'école

Le projet de l'extension de l'école a été une préoccupation importante des Autorités durant l'année écoulée. Devant l'augmentation de la population, il était devenu impératif d'adapter les bâtiments scolaires afin que ceux-ci puissent répondre aux besoins de l'école mais également à ceux du parascolaire. En outre, les classes du bâtiment des années '60 n'étaient plus adéquates avec les exigences de l'enseignement actuel et le bâtiment ne répondait plus aux normes énergétiques requises.

Pour ce faire, un groupe pluridisciplinaire composé du directeur de l'école, de la responsable du parascolaire, des membres des commissions bâtiments, ainsi que petite enfance, école et jeunesse, de l'exécutif, de notre architecte conseil ainsi que ponctuellement, de spécialistes du DIP, ont travaillé sur l'élaboration d'un cahier des charges visant à déterminer le programme convenant à la future école pour les décennies à venir. Un jury comprenant architectes, membres du conseil municipal, de l'exécutif, suppléants et consultants spécialisés a également été défini. Le mandat pour l'organisation de la procédure de concours a été confié au bureau Tanari Architectes & urbanistes.

Le concours d'architecture en procédure ouverte à un degré SIA 142, conformément à l'accord inter-cantonal sur les marchés publics (AIMP), a été lancé en janvier 2017. Le jury a été impressionné de l'intérêt que ce concours a suscité avec 146 bureaux d'architectes inscrits. Au terme du délai, ce sont 122 projets qui ont été remis. Les projets lauréats ont également été présentés à la salle communale durant les promotions.



L'espace important nécessaire pour l'occupation d'un tel nombre de projets a contraint les Autorités à devoir trouver un local d'exposition plus grand que la salle communale. Le travail du jury et l'exposition se sont donc déroulés dans la salle de l'ancien bowling de Thônex.



Grands Projets

Agrandissement de l'école *(suite)*

A l'issue des délibérations, sept lauréats ont été sélectionnés et le projet placé au premier rang – premier prix a été recommandé à l'exécution. Il s'agit du projet « Jamais deux sans trois » des architectes Arnaud Schelstreat, Frederic Garrigues et Gwenael Jezequel. Ce projet a rencontré l'unanimité du jury notamment en ce qui concerne le développement du programme scolaire et parascolaire, l'implantation du bâtiment ainsi que son insertion dans le contexte villageois.

L'objectif est une mise en œuvre de ces transformations pour une ouverture du nouveau bâtiment à la rentrée 2021.

Le rapport complet du jury est disponible sur le site internet de la Mairie sur www.meinier.ch.



Projet lauréat

Les Autorités de Meinier tiennent à remercier particulièrement l'administration de la Mairie et les collaborateurs de la voirie pour le travail dévoué accompli au long de ce processus qui a occasionné une importante surcharge d'activités.

Coranda Pierrehumbert, Adjointe au Maire



Finances

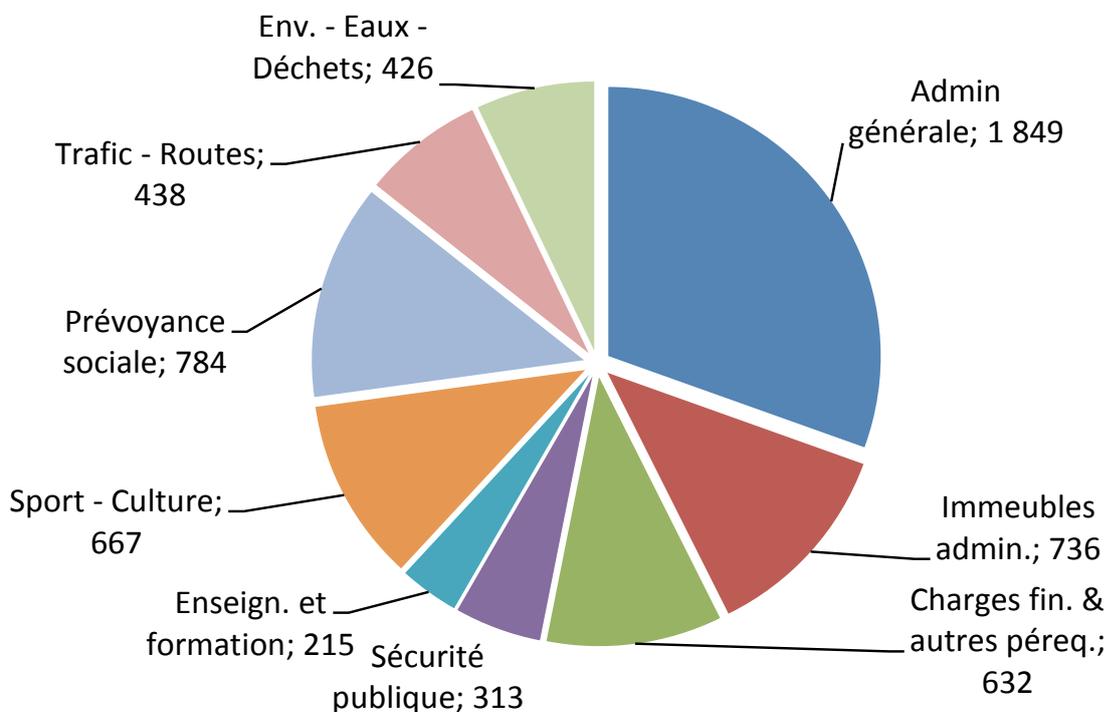
(tous les chiffres du rapport en milliers de francs - kCHF)

Madame, Monsieur,

Les comptes de l'année 2016 font apparaître aux charges kCHF 8'317.4 et aux revenus kCHF 10'829.7, soit un résultat de fonctionnement positif de kCHF 2'512.3 venant augmenter d'autant la fortune nette de la commune.

L'exercice 2016 est marqué par un important rectificatif d'impôts sur les années antérieures de kCHF 2'791 (revenu extraordinaire) permettant de comptabiliser une charge de kCHF 1'039 au titre d'amortissements extraordinaires et de contribuer à dégager un bénéfice de kCHF 2'512.

Les charges (hors effets exceptionnels des amortissements extraordinaires) demeurent maîtrisées et inférieures au budget de kCHF 440, soit une différence favorable de 7%. Le graphique ci-après présente la répartition des charges (*nettes des recettes, hors impôts et amortissements extraordinaires*) :



Hors rectificatif, les recettes d'impôts se sont élevées à kCHF 6'617 en 2016, et sont supérieures de kCHF 157 à ce qui avait été prévu au budget. Cette année, le reliquat d'impôts a diminué de kCHF 250 et s'élève désormais à kCHF 3'410, la couverture reste de 100%.



Finances

Les investissements réalisés en 2016 sur le patrimoine administratif s'élèvent à kCHF 1'321
Ils concernent principalement les postes suivants :

- Portes coupe-feu bâtiment collectif : KCHF 81
- Rénovation de la salle communale (coût partiel) : KCHF 907
- Doubles vitrage de la Rampe : kCHF 50
- Aménagement ch. de la Reine : kCHF 181

L'endettement de la commune de Meinier contracté pour financer le patrimoine administratif (biens communaux) s'élève à kCHF 8'620 au 31.12.2016. Des remboursements d'emprunts ont été faits pour un total de kCHF 390 en 2016. Cette dette concerne le financement du centre sportif de Rouelbeau et du centre du village. La charge d'intérêts se monte à kCHF 209.

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2016 est une excellente surprise. Bien que dû essentiellement à un rectificatif d'impôts, non pérenne, il vient renforcer la bonne santé financière de la commune. La somme reçue permettra de contribuer au financement des investissements futurs, l'agrandissement de l'école primaire en particulier.

Je remercie la comptable de la commune pour l'excellence de son travail, la commission des finances pour sa vigilance et la qualité des débats lors de la revue des comptes et du budget ainsi que le maire pour sa transparence et la bonne gestion financière de la commune.

Jean-François Jordan, président FIN



Bâtiments

SALLE COMMUNALE

Dès juillet 2016 les travaux d'agrandissement et de rénovation de la salle communale ont commencés. Le délai d'une année a été respecté sous la direction efficace du bureau d'architecte OSN. L'architecte a pris note d'une longue liste de retouches et modifications à apporter suite aux remarques pertinentes des visiteurs et des associations. Un nouveau règlement de la salle communale a été mis sur pied, impliquant, entre autre, une participation payante des communiés lors de la location de la salle et ce dès le mois de septembre 2017.

BÂTIMENT DE LA RAMPE

Nous avons profité de la pause estivale pour remplacer les verres simples par des verres isolants selon la nouvelle loi. Des travaux de peinture ont été également effectués au cours de l'année.

BÂTIMENT COLLECTIF CENTRE INTERGENERATIONNEL

Le remplacement obligatoire des portes intermédiaires des couloirs de la petite enfance par des portes coupe-feu a dû être effectué.

LOCAL ROUTE DE GY 19

L'ex-local de vote, pour ceux qui ignorent où cela se situe, a été rafraîchi (peinture, parquet, Wi-Fi) afin d'accueillir, entre autre, la Fondation Immobilière (FIM) nouvellement créée. Nous vous rappelons que cette fondation s'occupera de gérer le parc immobilier de la commune à savoir les immeubles locatifs.

AGRANDISSEMENT ECOLE

Le besoin de classes et de locaux parascolaires se faisant cruellement ressentir ces dernières années, nous avons lancé un concours d'architecture qui vient de connaître son dénouement. En effet, les 122 projets reçus du monde entier – et oui même du Canada - ont pu être découverts le 16 juin dernier à l'ancien bowling de Thônex lors de la proclamation des lauréats. Le premier prix a été attribué à un bureau d'architectes parisien. Nous rappelons qu'un concours de ce type se déroule dans le plus stricte anonymat et que ce n'est qu'après le vote final du jury qu'est révélé le nom du gagnant.

La commission se charge également de faire le nécessaire pour entretenir les bâtiments afin que tous les utilisateurs puissent en profiter dans les meilleures conditions possibles. Elle est également consultée lors de la construction de futurs immeubles privés pour préavisier les plans.

Je souhaite souligner ici la précieuse collaboration que nous entretenons avec les employés de la voirie et les concierges des différents bâtiments. Je les remercie pour leur travail et leur disponibilité, ainsi que mes collègues de commission Mesdames Valérie Sella et Cécilia Hauser, Messieurs François Mégevand, Daniel Jauch et Christophe Berthelet, sans oublier notre exécutif référant Etienne Murisier.

Corinne Ménétrey, présidente BAM



Bâtiments

Inauguration des WC publics route de gy

A côté de la galerie le Coin du Centre se trouvent des WC publics qui avaient grandement besoin d'un coup de jeune. Ils ont totalement été repensés et rénovés.

N'hésitez pas à aller y jeter un coup d'œil, ils méritent aussi toute votre attention.



La commission BAM lors de l'inauguration des WC publics

Coupure du ruban, des WC publics tout neufs sont à disposition de la population !



Corinne Ménétreay, présidente BAM



Vie communale

Fête de Rouelbeau

Photos Amandine Mayer

Le 3 et 4 septembre ce fut un week-end sous le signe des ménestrels et des chevaliers. Cette fête médiévale organisée par le canton conjointement avec la Mairie et les associations de la commune – que nous remercions ici chaleureusement - a attiré des milliers de personnes dans les ruines de l'ancien château.



Les enfants ont pleinement participé aux activités





Vie communale

Fête de Rouelbeau (suite)

Photos François Mégevand



Partie officielle avec Monsieur Alain Corthay, Maire de Meinier, Messieurs Antonio Hodgers et Luc Barthassat, Conseillers d'Etat, Monsieur Jean Terrier, archéologue cantonal.



Sous un soleil de plomb l'ensemble des sociétés meynites étaient non seulement prêtes à relever le défi mais également parées dans leur plus beau costume de l'époque.

1^{er} Août



Le 1^{er} août 2016 a débuté en musique avec le groupe de musique traditionnelle des Alpes, les Tradi'sons, une équipe de musiciens qui ont joué du cor des Alpes puis ont déambulé entre les tables en faisant sonner tubas et trompettes.

La partie officielle a été marquée par une lecture du pacte fondateur dans les quatre langues nationales par des habitants du village ; Jean-Claude Gremion a lu la version française, Simona Korff-Arigoni la version tessinoise, Daniela Hauser la version suisse allemande, et Lina Deliermoz-Andreoletti, venue de Thônex, a présenté la version romanche qui fut d'ailleurs difficile à se procurer. Monsieur

Jean Terrier, archéologue cantonal, a réalisé un discours historique sur la région et a insisté sur l'importance de conserver les monuments du passé. Enfin, l'assemblée a chanté l'hymne national guidée par la Foulée chantante. Sur une proposition de la SSUP, une strophe du nouveau cantique a été chantée, suivie d'une strophe du cantique traditionnel. Cette initiative inédite a permis d'ouvrir la discussion avec la population sur l'importance des traditions patriotiques et du cantique suisse. La soirée s'est achevée devant le feu de joie sous un ciel illuminé par les feux d'artifice.

Sylvie Barbat, présidente SCL



Vie communale

Nouveaux habitants

Le 20 septembre 2016, les Autorités ont invité les nouveaux habitants pour leur présenter la commune. 33 adultes et 10 enfants ont répondu présents.

Accueil de Monsieur le Maire et visite des locaux de la mairie avant de partager le verre de l'amitié.



Inauguration de la ligne TPG, bus B



L'inauguration de la nouvelle ligne B a eu lieu le 10 décembre 2016 en présence de l'ensemble des magistrats des communes traversées par ce bus, soit Jussy, Meinier, Collonge-Bellerive, Corsier, Anières, Hermance et Chens-sur-Léman. Cette mise en place répondant à un important besoin manifesté par la population a été possible grâce à une étroite collaboration avec les TPG et à un financement par les Communes. Depuis sa mise en service de la ligne B, le nombre de passager ne cesse de croître.

Bibliobus

Le bibliobus vous attend les vendredis (dates précisées sur les tout-ménage) devant la salle communale.

En 2016, une moyenne de 144.4 prêts par tournée a été relevée.

Ce service à la population est en partie financé par la commune.

Statistiques :

Année	Nbre de passages	Fréquentation nbr de personnes	Prêts jeunes	Prêts adultes
2011	12	476	816	574
2012	11	500	1270	462
2013	12	399	1052	461
2014	12	539	949	354
2015	12	390	1165	834
2016	11	436	pas communiqué	pas communiqué



Vie communale

Vœux du Maire

Photos Jacques Petitpierre



Le 10 janvier 2017 la population a été conviée à la salle de gymnastique à l'occasion des vœux du maire. Cette année une projection PowerPoint sur écran a permis aux invités de mieux visualiser les projets en cours dans notre commune.



La partie officielle terminée, place à notre galette des rois ou l'excitation de « tomber » sur la fève se fait ressentir. La salle se scinda en deux comme le veut la tradition, les femmes d'un côté et les hommes de l'autre. A peine le temps d'engloutir un petit morceau que le Roi Denis et la Reine Fanny sont montés sur le trône en brandissant les clefs de notre belle commune.



Culture

Expositions juin 2016 à mai 2017

Galerie Le Coin du Centre

Inaugurée en novembre 2015, la galerie de Meinier a trouvé son rythme de croisière avec la présentation de nombreux artistes locaux et régionaux.

Du **1^{er} au 11 septembre**, Monsieur **Lanfranco Corsi**, habitant d'Essert, a présenté des peintures à l'acrylique, réalisée selon les inspirations du moment.



Madame **Françoise Lautens**, de Meinier, a proposé du **6 au 16 octobre** une exposition intitulée « **Entre nos campagnes et la mer** ». Ses œuvres à l'huile, à la gouache et au crayon, nous ont fait voyager avec fraîcheur de notre chère campagne jusqu'au bord de la mer.





Culture

Le Coing du Centre Expositions juin 2016 à mai 2017 *(suite)*

Du **10 au 20 novembre** les visiteurs ont pu vivre un « **Voyage entre deux dimensions** » proposé par **Evelyne Marty** et **André Vidonne**.

La première, peintre, le second, sculpteur nous ont proposé un dialogue entre les œuvres en deux dimensions et celles en trois dimensions où la place du spectateur est primordiale.



Enfin, l'année s'est terminée avec « **marcher... observer... peindre...** » de Madame **Josiane Carrard** du **24 novembre au 4 décembre**.

Dans ses toiles, la peintre s'efface devant la beauté du monde et dévoile au visiteur les randonnées vécues au détour d'un flirt avec les cimes.



Du **16 au 26 mars**, les aquarelles réalisées par Monsieur **André Meylan** sont présentées par ses enfants afin de lui rendre hommage et de partager avec le public sa passion et son talent.





Culture

Le Coin du Centre Expositions juin 2016 à mai 2017 (suite)

Du **27 avril au 7 mai** Madame **Marina Socal Carreras** a présenté sculpture et peintures grand format empreintes de poésie et d'imaginaire.



Du **11 au 21 mai**, l'année administrative s'est Achevée avec Madame **Marina Vuagniaux**, une artiste informelle affectionnant la peinture abstraite.





Culture

Le Coin du Centre Expositions juin 2016 à mai 2017 (suite)

Festival du Film Vert

Du 7 au 9 avril 2017 s'est tenu à la Ferme de la Touvière le Festival du Film Vert avec la projection de nombreux films documentaires sur l'écologie et le développement durable.

Cette année, un relai du Festival a été placé dans la galerie du village, le Coin du Centre. L'exposition présentait les différents producteurs locaux engagés dans une démarche durable. Cet événement a été organisé par le Collectif citoyen *Agir pour la vie* dont le but est de promouvoir un vivre au quotidien respectant les biens communs et la durabilité de notre environnement. Un apéritif réalisé avec des produits du terroir a permis de rencontrer les personnes impliquées et d'échanger sur les questions environnementales.

Une autre nouveauté à été l'organisation d'une journée jeunesse, grâce au soutien de la Commune de Meinier, en collaboration avec l'école, la ludothèque. Les classes ont pu suivre des ateliers avec les associations *J'aime ma planète* et *Terre Agir*, et ils ont assisté à la projection d'un film adapté à leur tranche d'âge.



La galerie a été investie par le **Collectif Citoyen *Agir pour la Vie*** à l'occasion du **Festival du Film Vert** entre le **7** et le **9 avril**. Producteurs locaux et habitants ont pu échanger sur les questions environnementales.





Sport

Marathon de Genève

Situé au km 10 du Marathon de Genève, notre village a été traversé le 7 mai 2017 par des centaines de coureurs enthousiastes.



Les spectateurs venus nombreux ont à peine eu le temps de voir passer une élite véloce, puis ont eu tout loisir de soutenir les coureurs et coureuses. Le rythme soutenu de la musique proposée par un DJ placé dans le carrefour de la route de Gy et de Covery a été une fois de plus très apprécié par les sportifs.

Le ravitaillement était efficacement organisé route de Covery par Zahra Maeder et Carine Alvera soutenues par une importante équipe de bénévoles. Nous tenons ici à les remercier chaleureusement pour leur engagement.

Course de l'Escalade

Un entraînement à la course de l'escalade a été organisé par l'APEM conjointement avec l'équipe des enseignants/es de l'école. La Mairie a soutenu cette initiative à travers les goûters des entraînements et un soutien à Sant'escalade.

Sur les 34 enfants qui avaient suivi les entraînements, 23 ont finalement participé à la célèbre course de la vieille ville le 3 décembre 2016



Communication

Durant cet exercice, la commission s'est particulièrement investie dans les tâches suivantes :

Réalisation d'une plaquette à l'occasion de la célébration du 200^e anniversaire de l'entrée de Meinier dans la Confédération.

Tirée à 300 exemplaires, en partie financée par l'Association des communes genevoises (ACG), elle relate des événements marquants de la vie de notre commune, mis en regard avec des faits genevois s'étant déroulés durant cette période bicentenaire. Cette publication, est richement illustrée par des visuels figurant sur les panneaux de l'exposition *Meinier Hier-Aujourd'hui* qui s'est tenue à la galerie Le Coin du Centre au mois de mars 2016. Proposée en souscription, cette plaquette a été plébiscitée par de nombreux meynites et distribuée aux aînés de la commune en même temps que le carton d'invitation au repas annuel des aînés.

Mise en route du processus de réactualisation du site internet de la commune.

Ce travail consiste en une refonte globale du site avec pour objectifs:

- d'en faciliter la navigation,
- de rendre lisibles les contenus sur les nouveaux supports (smartphones et tablettes),
- d'améliorer l'interactivité des informations,
- d'enrichir les liens avec des sites existants.

2017 verra la mise en place du nouveau site dès qu'il aura été validé auprès des sous-traitants chargés de le réaliser.

Plans de la commune et panneaux d'information.

Un nouveau plan papier de la commune a vu le jour durant cette année écoulée. Après avoir été distribué par voie postale à l'ensemble de la population, il est désormais disponible en mairie.

Les plans de la commune, disposés sur des panneaux à l'entrée d'Essert (fontaine), à Corsinge (fontaine), à Meinier (face à l'église) + un panneau à venir au centre sportif de Rouelbeau, ont été réactualisés et mis en production graphique. Le remplacement des anciens panneaux interviendra à la rentrée de l'automne 2017.

Une étude a été menée pour implanter des panneaux d'information annonçant les événements (spectacles, conférences, fêtes villageoises, etc.), se déroulant dans la commune. Les emplacements de ces panneaux sont prévus aux entrées du village en lieu et place des panneaux de prévention routière.

Analyse des besoins techniques nécessaires à la modernisation de la salle communale.

Cette analyse consistait à envisager le remplacement des installations existantes (sono, vidéoprojecteur, éclairage) et prévoir la domotisation des installations pour simplifier au maximum leur utilisation (tablette informatique réunissant les fonctions principales).

Hormis ces chantiers majeurs les tâches régulières continuent d'être assurées par la commission :

- réalisation de la carte de vœux officielle,
- gestion hebdomadaire des informations de l'écran TV du Tilleul (hall d'entrée restaurant).
- carton d'invitation au repas des aînés.

Mes remerciements vont à l'ensemble des personnes assurant le fonctionnement de notre bureau de vote, ainsi qu'aux membres de la commission pour l'engagement et l'esprit créatif dont ils ont fait preuve tout au long de l'exercice écoulé.

Jacques Petitpierre, président ICV



Environnement, routes et agriculture

Service technique - Chemin du Stade 6 - ☎ 022 752 32 66

En cas d'urgence, vous pouvez atteindre la permanence voirie les week-end et jours fériés au même numéro.

Notre véhicule communal donnant quelques signes de fatigue, décision a été prise de le remplacer fin 2017. Le choix s'est porté sur le modèle Doblo, fonctionnant à gaz et à essence.

Notre petit train, qui sillonne la commune lors des promotions a été, grande première, inspecté par le bureau des Autos. La sécurité de ce dernier a été améliorée et il devra dorénavant être tiré par un véhicule à plaques vertes.

La commission étudie le projet d'un nouveau mode de stationnement dans le centre du village, ceci afin de pouvoir contenter toujours mieux les habitants et d'empêcher, éventuellement, certains véhicules-ventouses d'y rester en permanence.

L'entretien, l'amélioration des routes mobilise également beaucoup de notre énergie. Corsinge aura bientôt son ralentisseur, Ch du Château-du-Crest, mais bénéficiera également d'une nouvelle signalétique, afin de sensibiliser toujours et encore les conducteurs, qu'ils traversent ce hameau ou d'autres.

Déchets

Depuis février 2017, les entreprises de la commune paient directement leurs déchets via un système de puce apposée aux containers. Dans la zone de la Pallanterie, un composteur à papier sera posé dès la fin des travaux du nouveau bâtiment, de même que plusieurs containers de récupération. Dans la même ligne les projets de compostage et de déchets verts évoluent. L'envie de les développer est au cœur de nos discussions. Nous recevons volontiers toutes vos propositions.

Marc Jaquet, président ERA

Le tableau ci-dessous indique quelques chiffres en tonnes sur les volumes de déchets récoltés et acheminés vers les différents centres de récupération et d'incinération par notre mandataire Pradervand Transport :

NATURE DES DECHETS	31.12.2016 (en tonnes)	31.12.2015 (en tonnes)	31.12.2014 (en tonnes)	31.12.2013 (en tonnes)	31.12.2012 (en tonnes)
Ordures ménagères	636	632.67	631.24	632	647
Jardin	290	292	94	234	171
Verre	93	91.74	99.35	91	93.4
Papier	155	167	169.02	164	169.2
PET	7.854	8.02	7.63	7.5	8.1
Alu & Fer blanc	3.84	3.82	3.97	3.19	3
Textiles	14.44				
Bois (encombrants)	50	38.46	37.63	37.96	51.65
Ferraille (encombrants)	9	8.93	5	7.25	6.8
Huile	0.66				

Ces statistiques montrent une production spécifique de déchets de 294.5 kg par habitants pour 2016. Grâce à votre travail de tri du papier et du verre, la commune de Meinier a récupéré la somme de CHF 12'069.95 sur le recyclage en 2016 (en 2015 CHF 13'750.94).



Aînés

Photos de François Mégevand et Brigitte Aellen

L'attention portée à nos aînés

La célébration et les visites à domiciles des jubilaires ainsi que le soutien au Club des aînés continuent à être assurés avec beaucoup de plaisir par la commission. Je tiens par ailleurs à remercier les membres Club des aînés et son président, Monsieur Jean-Claude GREMION, pour leur dynamisme au sein de notre Commune. Le Club est actuellement composé de 161 membres dont 11 nouveaux cette année. Pour étoffer les activités habituelles du Club, des cours d'informatique donnés par un professionnel seront proposés à nos aînés. De plus, le Club se dote d'une nouvelle dénomination : « *Les Ségniors de Rouelbeau Meynier* ». Il a également un site internet : www.seniors.demeinier.ch.



La très belle rénovation de la salle communale, qui a été inaugurée le 13 mai 2017, ne nous a pas permis de proposer notre traditionnel repas des aînés du mois de janvier. Le 21 mai 2017, nous avons donc organisé une sortie-repas à l'espace Gallatin du Château de Penthes. Nous avons passé une sympathique journée, sous le soleil, en profitant d'une magnifique vue sur le lac et le Mont-Blanc. Certains participants ont également pu profiter de se balader dans les jardins ou encore de visiter le musée et son exposition temporaire « *Aqua* ».



Les jubilaires suivants ont été célébrés lors du repas des aînés ou par des visites à domicile :

- Mme Françoise Lautens, 90^{ème} anniversaire
- Mme et Mr Marianne et Gérard Chopard, 50 ans de mariage,
- Mme et Mr Carmen et Ernest Detraz, 50 ans de mariage,
- Mme et Mr Andrée et Jean-Marc Meyer, 50 ans de mariage.

Valérie Sella, présidente SAD



Animation - social

La commission Santé Social et Aide au Développement participe aux groupes de pilotage qui a pour but de favoriser les échanges et les rencontres entre les professionnels et les bénévoles travaillant au sein du bâtiment collectif du centre du village. Ils sont organisés et animés par Mme Brigitte Aellen, animatrice et assistante sociale. Ils permettent de faire émerger des synergies et des collaborations entre les différents utilisateurs du centre (crèche, jardin d'enfants, l'association du Petit Gourmand, le parascolaire, la ludothèque, La Rampe, le Club des aînés, le restaurant du Tilleul, la coiffeuse, l'esthéticienne, l'Imad...). Citons, entre autres, la fête du *Bonhomme hiver* du 21 mars 2017 qui a été organisée grâce à la collaboration de la Rampe, du jardin d'enfant, de la crèche, de l'APEM, des enseignants de l'école et des TSHM (travailleurs sociaux hors murs) ou encore un goûter commun entre le GIAP et le Club des aînés.

La commission apporte si nécessaire son soutien aux groupes *rencontres et événements* et *aménagements communautaires*. Le groupe *rencontres et événements* bénéficie d'une bonne visibilité et se veut rassembleur au niveau de tout le village. Le ChatProjeté a été par exemple reconduit pour la quatrième année consécutive. Quant au groupe *aménagements communautaires*, il continue à cultiver avec plaisir le potager. Ce printemps, 6 nouveaux bacs ont par ailleurs été installés par la Commune et réaménagés par le groupe.

Bénévolat, échange de services et de compétences

Le bénévolat est une valeur qui nous tient à cœur. Grâce à une collaboration avec la commission Information & Communication, la plateforme *échanges de services et compétences* est accessible sur le site de la Commune. De plus, la liste des bénévoles est régulièrement maintenue à jour avec l'aide de la Mairie et de Mme Brigitte Aellen.

Espace Santé-social

L'Espace Santé-social est composé du service social, dirigé par Brigitte Aellen et d'une salle de consultation qui accueille l'Imad ainsi que différents professionnels de la santé.

Une permanence médicale des différents médecins du Centre médical de Vézenaz se tient le mardi après-midi dans le local de soins. Cette prestation s'adresse aux personnes à mobilité réduite. Cette salle de consultations permet également à des professionnels de la santé (physiothérapeute, phytothérapeute, kinésologue) d'apporter des soins de proximité aux habitants de notre commune.

Les activités proposées par l'Imad sont maintenues. Il s'agit de *la consultation parents-enfants* qui a lieu les mercredis après-midi de 14h à 16h30, *des consultations ambulatoires* et *des repas autour d'une table* proposés tous les lundis aux aînés du secteur, au restaurant du Tilleul.

Je remercie les membres de la commission pour leur engagement et leur disponibilité.

Valérie Sella, présidente SAD



Humanitaire

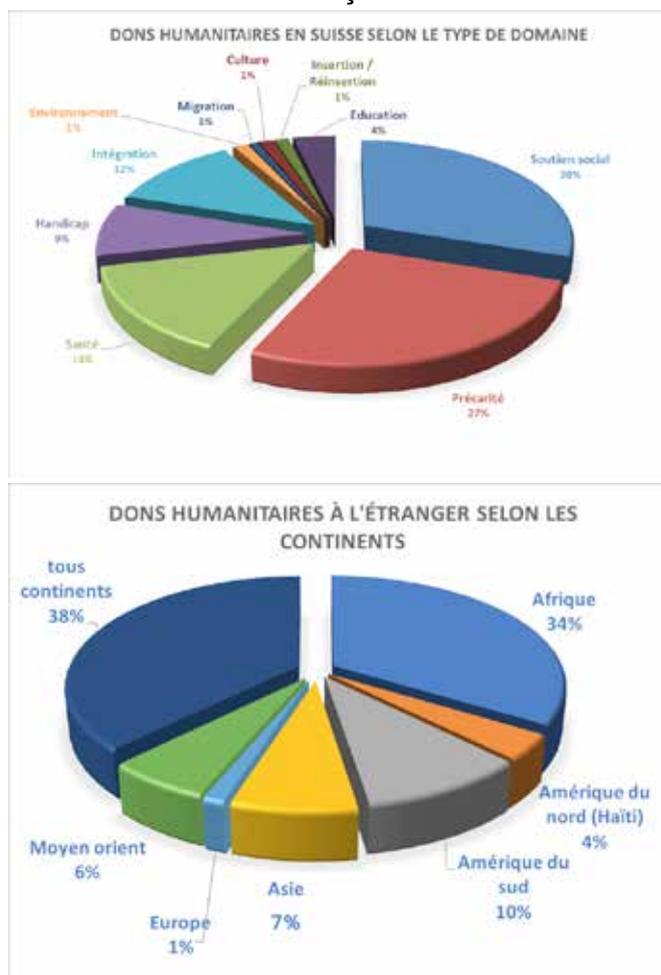
Dons humanitaires

Actuellement, la Commune consacre chaque année 0.51% des recettes fiscales, soit CHF 80'000.-, aux dons humanitaires. Le but des Autorités est d'arriver au taux de 0.7% et de respecter ainsi les recommandations de l'agenda 21.

Cette somme est répartie de manière égale, soit CHF 40'000.- pour des œuvres suisses et CHF 40'000 pour des œuvres à l'étranger.

Sur les CHF 40'000.- des dons humanitaires octroyés aux projets humanitaires à l'étranger, CHF 10'000.- sont alloués à la Fédération genevoise de coopération (FGC). En 2016, celle-ci a soutenu de nombreux projets dont certains au Pérou ou au Sud-Kivu pour la promotion de la production alimentaire durable en République Démocratique du Congo.

Deux graphiques illustrent à leur manière la façon dont les dons sont répartis :



En outre, nous avons participé à l'Enquête annuelle sur l'aide au développement fournie par les cantons et les communes suisses en 2016, dirigée par la Direction du développement et de la coopération (DDC), ainsi qu'à l'Enquête sur la participation des collectivités publiques genevoises à la solidarité internationale en 2016, pour la Fédération genevoise de coopération (FGC).

Valérie Sella, présidente SAD



Bien vivre ensemble

Associations villageoises et partenaires professionnels

La commission PEEJ tient à remercier tous les partenaires bénévoles et professionnels de la commune, à savoir :

- L'APEM, (association des parents d'élèves de Meinier) qui œuvre tout au long de l'année afin de promouvoir le bien-être des enfants. Cette association facilite également le dialogue entre l'école et les parents. Le club du livre, mis sur pied il y a déjà plusieurs années, fonctionne à merveille et permet des échanges riches entre associations, notamment avec le club des aînés et la ludothèque.
- Le Petit Gourmand, qui est confronté chaque année à une augmentation de la fréquentation du restaurant scolaire, mais qui la gère en collaboration avec le restaurateur du Tilleul, du mieux possible.
- Les animatrices du GIAP (groupement pour les activités parascolaires), qui, au même titre que le Petit Gourmand, doivent accueillir de plus en plus d'enfants mais font preuve de patience et de créativité lors de leurs nombreuses animations.
- La Rampe, qui cette année a fait un travail extraordinaire de cohésion sociale en créant des événements tel que le Bonhomme Hiver. La préparation de cette fête a permis à de nombreuses associations ainsi qu'à l'école de collaborer ensemble dans un esprit convivial et créatif.
- Les TSHM (travailleurs sociaux hors murs), qui contribuent par leurs tournées et différentes actions ponctuelles à entretenir avec nos jeunes un dialogue constant.
- La ludothèque, qui a eu la chance de pouvoir collaborer tout au long de l'année avec la crèche, le jardin d'enfants, le parascolaire, la Rampe, l'APEM et l'école.
- « Au-delà des Frontières » ou « Rencontres autour du livre », une autre formule du Club du livre, complémentaire et ciblée sur la création de ponts entre les enfants de notre école et ceux du foyer de réfugiés d'Anières, permettant aux uns et aux autres de mieux se connaître et s'apprécier.
- L'animatrice sociale, Madame Brigitte Aellen, qui fait un travail exemplaire de coordination et de conseil auprès des jeunes et de leurs familles.
- Toutes les associations sportives ou non telles que l'US Meinier, le Viet Vo Dao, le Tennis Club, le Ski Club, la Fanfare et d'autres, qui œuvrent sans relâche pour proposer des activités sportives ou de loisir adaptées aux jeunes meynites.
- La crèche et le jardin d'enfants, qui ont proposé de nombreuses activités et portes ouvertes pour intégrer les parents ou autres autorités dans leur processus éducatif.

Ania Schwab, présidente PEEJ



Ecole, Petite Enfance et Jeunesse

Ecole et enseignants

La commission Petite Enfance, Ecole et Jeunesse (PEEJ) entretient d'étroites relations avec l'école tout au long de l'année. La collaboration avec le directeur d'établissements, M. Pierre-Charles Dagau ainsi qu'avec les enseignantes est très efficace et permet de mettre sur pied de nouveaux projets de manière facilitée. Cette année ce sont les enseignantes qui ont reçu la commission PEEJ pour le repas annuel traditionnel dans les locaux de l'école. C'est un moment d'échange toujours très apprécié de tous.

Réseau jeunesse

Le réseau jeunesse dont le but est de réunir toutes les personnes dont l'activité touche de près ou de loin l'enfance et l'adolescence, se réunit deux fois dans l'année. L'importance de ce réseau n'est plus à démontrer et génère, année après année de riches échanges. Les différents participants à cette réunion, la police municipale, la gendarmerie, la société Protectas, les pompiers, la voirie, les concierges, le directeur de l'école et les enseignantes, les TSHM et la Rampe, l'APEM ainsi que les autorités municipales échangent de manière facilitée sur les problématiques éventuelles du territoire communal. Cette année encore aucun événement majeur n'a été signalé.

Journée des jeunes

La commission PEEJ a invité les jeunes de la commune âgés de 13 et 17 ans à partager une journée récréative le samedi 17 septembre 2016 au centre sportif de Rouelbeau. Le programme comportait un accueil avec apéritif, un repas suivi d'activités sportives (tournoi de pétanque et de beach volley) et musicales (atelier de percussion et de danse). 132 invitations ont été envoyées aux jeunes meynites et 11 personnes se sont inscrites seulement. La commission a donc annulé cet événement et réfléchira à une nouvelle formule pour nos jeunes l'année prochaine.

Ania Schwab, présidente PEEJ

La commission PEEJ, sensibilisée à l'aspect environnemental, a proposé à l'école de mettre sur pied un projet de « cadres de vie ». Ce sont des petits jardins installés dans des cadres de bois et aménagés selon un thème choisi. C'est un moyen d'introduire la nature à l'école dans une démarche participative et constructive. Ce projet a immédiatement intéressé les enseignantes et a débuté en mars 2017.





Ecole, Petite Enfance et Jeunesse

Promotions citoyennes :

Les promotions citoyennes 2017 ont eu lieu le 20 février 2017. 20 jeunes dans leur dix-huitième année étaient conviés à cette occasion dans les locaux de la mairie, 9 ont répondu présents. La soirée a débuté par une traditionnelle visite de la mairie, les jeunes se sont ensuite réunis dans la salle du conseil afin de vivre un mini conseil sur le thème de la route de contournement. Avant de partir au théâtre du Léman, la commission leur a offert un apéritif dînatoire ainsi que leurs cadeaux, un sac à dos en toile avec l'inscription « Meinier , une commune pétillante » , le livre réalisé à l'occasion du 200ème anniversaire de l'entrée de Meinier dans la Confédération ainsi qu'un stylo Caran d'Ache gravé « promotions citoyennes 2017 » avec l'écusson de Meinier sur le capuchon.



De gauche à droite : Coranda Pierrehumbert, adjointe au Maire, Maxime Hasanovic, Tom Papaux, Léa Schwab, Frédéric Leis, Marcio Ferreira, Alexia Jacques, Théo Barbat, Julia Cohen-Laroque, Dylan Aguiar Beselga, Alain Corthay, Maire, Etienne Murisier, adjoint au Maire.



Ecole, Petite Enfance et Jeunesse

Fête de l'Escalade



De gauche à droite : Ania Schwab, présidente de la commission PEEJ, Amandine Mayer-Sommer, Alain Corthay, Maire, Sylvie Barbat, Corinne Ménétrety, Paola Sanz

La traditionnelle fête de l'Escalade s'est déroulée cette année totalement à l'extérieur, la salle communale étant en travaux de réfection. Tous les ingrédients étaient présents pour que la fête soit belle, Picoulet, cortège aux flambeaux et 2 marmites de 3 kg chacune à disposition de la population! La commission PEEJ s'était d'ailleurs déguisée pour l'occasion.

Fête de Noël de l'école

La commission a confectionné pour la crèche, le jardin d'enfants et l'école, 330 sachets de Noël contenant des biberlis, des chocolats, une mandarine et une serviette magique pour les petits ou un jeu de domino pour les plus grands. La distribution de ces sachets s'est faite à l'école le 20 décembre. Les enfants avaient, en collaboration avec leurs enseignantes, préparé des chants, des poésies et des dessins à profusion! Ce moment de partage est d'une grande richesse et est particulièrement apprécié par les enfants, qui rencontrent les autorités communales. Ils sont d'ailleurs très impressionnés de voir le maire ! Ils peuvent à cette occasion leur poser toutes les questions possibles. La commission PEEJ tient à maintenir cette formule qui permet une rencontre avec les enfants riche et constructive.

Enfin, le Père Noël a fait un passage surprise à la crèche des Loupiots du Chambet et au jardin d'enfants. C'était magique de voir les yeux écarquillés des petites têtes blondes ! Puis la fête de l'école s'est déroulée sous la tente avec un grand succès comme à l'accoutumée.

Ania Schwab, présidente PEEJ



Compagnie des Sapeurs-Pompiers

L'année 2016 de notre compagnie a été marquée par la remise de la compagnie du Capitaine Schmalz au Capitaine Joël Béné.



Remise de la compagnie des sapeurs pompiers de Meinier, le 10 juin 2016

Photos : Gaëtan Corthay

Une nouvelle équipe dirigeante s'est mise en place suite aux départs du capitaine John Schmalz et du premier-lieutenant Patrick Vuillemin. La compagnie est maintenant dirigée par le capitaine Joël Béné, qui est secondé par le premier-lieutenant Denis Jotterand ainsi que le lieutenant Christophe Berthelet. Une de leur première mission fut l'inspection par l'autorité cantonale, mission qu'ils ont menée de main de maître en passant ce premier test avec brio.

La compagnie a enregistré 1 démission pour déménagement, 2 retours de sapeurs, ainsi que 2 nouvelles arrivées et se présente aujourd'hui forte de 33 hommes et 1 femme. Si aucune intervention notable est à noter pour cette année, les interventions, exercices, gardes communales et autres formations représentent près de 1300 heures.



Marc JAQUET, délégué au feu



Fanfare municipale de Meinier

Notre fanfare municipale se porte bien et est toujours très active sous la présidence de Monsieur Pierre-André Loizeau.

Prestations de la FFM :

La fanfare a participé aux manifestations du 12 mars 2016 autour du bicentenaire de la commune de Meinier.

Le 16 avril 2016 la FMM a donné son concert annuel à la salle des fêtes de Thônex, la salle communale étant en rénovation.

La fanfare a assuré les prestations habituelles des promotions à Thônex et à Meinier le 1^{er} et 2 juillet 2016 ainsi que la cérémonie du 1^{er} août.

La fanfare a accompagné la passation de commandement de la compagnie des sapeurs-pompiers le 10 juin 2016



Photo : Gaëtan Corthay

Le 4 septembre 2016 la fanfare a participé activement aux festivités de la Fête médiévale de Rouelbeau.



Photo : François Mégevand

L'année s'est terminée avec le traditionnel défilé de l'Escalade.

Monsieur le maire de Meinier tient à exprimer à l'ensemble des musiciens, à leur directeur et à son président son admiration pour leur prestation lors du concert annuel.

François Mégevand, délégué à la fanfare



RAPPORTS FINANCIERS



COMPTE RENDU FINANCIER

Commune de Meinier

Exercice 2016



Rapport de l'organe de révision
à l'attention du Conseil Municipal de la
COMMUNE DE MEINIER

Genève, le 4 avril 2017

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la commune de Meinier, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement et le compte d'investissements pour l'exercice arrêté 31 décembre 2016.

Responsabilité du maire et de ses adjoints

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales cantonales et communales, incombe au maire et aux adjoints. Cette responsabilité comprend l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le maire et ses adjoints sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de contrôle

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions légales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales, au règlement et aux directives du département présidentiel.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Global Audit Services SA

Rose-Mary Garcia Cabrini
Expert réviseur agréée

Alain Gimmi
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable



COMMUNE DE MEINIER

ANALYSE DU BILAN
BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2016 ET 2015

ACTIF	31.12.16	31.12.15
Actif	74'797'879.63	72'808'773.44
<i>Patrimoine financier</i>	<i>50'860'309.52</i>	<i>47'989'778.84</i>
10 Disponibilités	3'738'350.96	3'462'541.24
100 Caisse	5'537.70	7'531.40
101 Chèques postaux	1'072'449.42	1'359'246.39
102 Banques	2'013'224.22	1'493'872.30
103 Compte de dépôt	647'139.62	601'655.75
109 Compte de virement	0.00	235.40
11 Avoirs	6'896'210.45	4'213'262.73
111 Comptes courants	3'205'412.14	321'652.98
112 Impôts à encaisser	3'409'809.05	3'659'360.04
115 Autres débiteurs	272'654.65	227'845.70
118 Compte de liaison	0.00	0.00
119 Autres créances	8'334.61	4'404.01
12 Placements	40'177'947.07	40'177'946.97
120 Valeurs à revenus fixes	963.63	963.53
122 Prêts	0.00	0.00
123 Immeubles	40'176'983.44	40'176'983.44
130 Actifs transitoires	47'801.04	136'027.90
<i>Patrimoine administratif</i>	<i>23'937'570.11</i>	<i>24'818'994.60</i>
14 Investissements	22'580'157.11	23'461'581.60
141 Ouvrages de génie civil	3'766'881.72	4'731'002.68
143 Terrains bâtis	18'053'805.64	17'988'704.97
146 Machines et véhicules	366'376.80	421'776.80
149 Autres biens	393'092.95	320'097.15
15 Prêts et participations permanentes	1'357'413.00	1'357'413.00
152 Communes	577'002.00	577'002.00
154 Sociétés d'économie mixte	780'409.00	780'409.00
155 Institutions privées	1.00	1.00
157 Etrangers	1.00	1.00
18 Avance aux financements spéciaux	0.00	0.00
188 Immeuble congélateur	0.00	0.00
<i>HORS BILAN</i>		
Fonds spéciaux	16'498.40	16'498.40



COMMUNE DE MEINIER

ANALYSE DU BILAN
BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2016 ET 2015

PASSIF	31.12.16	31.12.15
Passif	74'797'879.63	72'808'773.44
<i>Engagements</i>	<i>48'916'480.42</i>	<i>49'755'329.35</i>
20 Engagements courants	345'634.07	433'826.06
200 Créanciers	303'375.13	414'726.06
201 Dépôts	23'258.94	6'100.00
206 Comptes courants	19'000.00	7'000.00
208 Compte de liaison	0.00	6'000.00
21 Dettes à court terme	0.00	0.00
210 Banques	0.00	0.00
22 Dettes à moyen et long termes	44'831'480.00	45'254'730.00
220 Emprunts hypothécaires	461'480.00	494'730.00
221 Reconnaissances de dettes	44'370'000.00	44'760'000.00
23 Engagements envers des entités particulières	199'860.85	201'687.35
233 Fonds et fondations	199'860.85	201'687.35
24 Provisions	3'492'293.25	3'859'406.04
240 Compte de fonctionnement	3'492'293.25	3'859'406.04
25 Passifs transitoires	47'212.25	5'679.90
240 Compte de fonctionnement	47'212.25	5'679.90
<i>Financements spéciaux</i>	<i>2'730'314.84</i>	<i>2'414'629.84</i>
28 Engagements envers les financements spéciaux	2'730'314.84	2'414'629.84
280 Travaux d'équipement	4'689.20	4'689.20
282 Travaux d'écoulement	0.00	0.00
283 Abris PC	0.00	0.00
288 Immeubles locatifs	2'725'625.64	2'409'940.64
<i>Fortune</i>	<i>23'151'084.37</i>	<i>20'638'814.25</i>
29 Fortune nette	23'151'084.37	20'638'814.25
290 Fortune nette	23'151'084.37	20'638'814.25
<i>HORS BILAN</i>		
Fonds spéciaux	16'514.90	16'498.40
Cautionnements	3'775'000.00	4'540'000.00
Quote fortune GIPE	95'539.29	



COMMUNE DE MEINIER : COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2016 PAR FONCTION

EN MILLIERS DE FRANCS	Budget	Réalisé	Réalisé
	2016	2016	2015
0 ADMINISTRATION GENERALE	-2'712.3	-2'585.0	-2'532.3
01 CONSEIL MUNICIPAL	-68.0	-67.5	-63.0
02 EXECUTIF : MAIRE ET ADJOINTS	-153.0	-153.4	-134.5
05 ADMINISTRATION GENERALE	-1'777.5	-1'696.9	-1'719.2
08 IMM. DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	-787.8	-736.4	-680.1
09 AUTRES CHARGES ET REVENUS	74.0	69.2	64.5
1 SECURITE PUBLIQUE	-363.8	-312.9	-312.7
10 PROTECTION JURIDIQUE	-38.5	-29.6	-43.7
11 AGENTS DE POLICE MUNICIPALE	-32.0	-16.6	-13.2
14 INCENDIE ET SECOURS	-254.1	-235.4	-221.0
16 PROTECTION CIVILE (Toutes les PC)	-39.2	-31.3	-34.9
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION (Ecole)	-219.1	-427.1	-192.8
21 ECOLES PUBLIQUES	-219.1	-427.1	-192.8
3 CULTURE ET LOISIRS	-802.8	-666.7	-690.0
30 CULTURE ET LOISIRS	-180.1	-173.5	-191.4
33 PARCS ET PROMENADES	-87.5	-54.5	-55.6
34 SPORTS	-526.7	-431.6	-437.3
35 AUTRES LOISIRS	-8.5	-7.1	-5.8
5 PREVOYANCE SOCIALE	-813.3	-783.6	-631.1
54 INSTITUTIONS POUR LA JEUNESSE	-680.6	-662.5	-518.1
58 AIDE SOCIALE	-132.7	-121.1	-113.0
6 TRAFIC	-521.3	-1'052.7	-392.6 x
62 ROUTES COMMUNALES	-436.5	-1'041.5	-388.0
65 TRAFIC REGIONAL	-84.8	-11.1	-4.6
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	-536.2	-638.1	-371.8
71 PROTECTION DES EAUX	-60.9	-253.6	126.9
72 TRAITEMENT DES DECHETS	-426.4	-343.4	-438.6
74 CIMETIERE	-25.0	-21.4	-22.4
78 AUTRES TACHES DE PROTECTION	-3.9	-3.5	-3.2
79 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	-20.0	-16.2	-34.5
9 FINANCES ET IMPOTS	5'970.8	8'978.4	5'151.4
90 FINANCES ET IMPOTS	6'003.7	9'079.3	5'232.2
94 CHARGES ET REVENUS DES CAPITAUX	-80.5	-89.8	-108.5
95 IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER	47.6	-11.2	27.7
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	2.1	2'512.3	28.0



RAPPORT FINANCIER 2016

Etats financiers commune de Meinier

COMMUNE DE MEINIER : COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2016 PAR NATURE

EN MILLIERS DE FRANCS	Budget 2016	Réalisé 2016	Réalisé 2015
3 CHARGES	7750.8	8317.4	7900.5
30 CHARGES DE PERSONNEL	1721.0	1708.0	1660.7
300 Indemnités exécutif et jetons de présence conseil municipal	144.0	144.0	141.8
301 Traitements du personnel	1180.0	1165.9	1129.0
303 Assurances sociales	125.0	121.9	143.2
304 Fonds de prévoyance	190.0	189.7	168.0
305 Assurances maladie et accident	80.0	81.4	76.3
309 Autres charges de personnel	2.0	5.1	2.5
31 BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES	2052.0	1828.0	1780.4
310 Fournitures de bureau et publicité	58.0	62.1	51.0
311 Mobilier, machines, véhicules, matériel	95.2	52.0	66.7
312 Eau, énergie, combustibles	264.5	236.1	245.9
313 Fournitures et marchandises	139.1	99.1	105.2
314 Entretien des immeubles par des tiers	398.0	440.2	314.3
315 Entretien d'objets mobilier par des tiers	61.5	51.0	49.5
316 Loyers et redevances d'utilisation	49.0	46.4	45.4
317 Dédommagements	80.5	74.3	73.3
318 Honoraires et prestations de service	862.1	730.1	785.9
319 Frais divers	44.1	36.7	43.3
32 INTERETS PASSIFS	215.0	219.0	208.4
322 Intérêts sur dettes à moyen et long termes	215.0	219.0	208.4
33 AMORTISSEMENTS	1135.3	1936.9	1792.8
330 Amortissements des biens du patrimoine financier	30.0	-201.7	732.5
331 Amortissements des biens du patrimoine administratif	1105.3	1099.5	1060.3
332 Amortissements extraordinaires des biens du patrimoine administratif	0.0	1039.1	0.0
34 CONTRIBUTIONS A D'AUTRES	245.0	257.4	270.1
341 Nouvelle péréquation financière intercommunale	89.0	88.3	108.6
346 Compensation financière aux communes françaises	156.0	169.0	161.5
35 DEDOMMAGEMENTS COLLECTIF.PUBLIQUES	1910.9	1926.6	1723.6
351 Dédommagements aux cantons	187.0	276.9	169.0
352 Dédommagements aux communes	1723.9	1649.7	1554.6
36 SUBVENTIONS ACCORDEES	471.6	441.5	464.4
361 Subventions accordées aux cantons	72.2	48.7	59.6
363 Subventions accordées aux propres établissements	58.0	54.1	84.4
364 Subventions accordées aux sociétés d'économie mixte	18.8	16.1	15.3
365 Subventions accordées aux institutions privées	282.6	282.6	265.1
367 Subventions accordées à l'étranger	40.0	40.0	40.0
4 REVENUS	7752.9	10829.7	7928.5
40 IMPOTS	6454.7	9397.8	6388.6
400 Impôts sur les personnes physiques	5830.7	8738.3	5809.8
401 Impôts sur les personnes morales	175.0	165.7	95.2
406 Impôts sur les chiens	5.0	9.1	9.6
408 Fonds de péréquation financière intercommunale	376.0	400.5	397.7
409 Taxe professionnelle communale	68.0	84.2	76.4
42 REVENUS DES BIENS	329.9	275.2	271.4
420 Intérêts bancaires créanciers	0.5	0.0	0.1
422 Intérêts sur placements et prêts du patrimoine financier	132.0	106.6	90.8
423 Revenus des immeubles du patrimoine financier	48.1	7.5	5.2
424 Gains comptables sur placements P.F.	0.0	0.0	22.6
426 Revenus des participations du patrimoine administratif	14.0	22.6	21.2
427 Revenus des immeubles du patrimoine administratif	129.8	127.8	120.1
429 Autres revenus	5.5	10.7	11.3
43 REVENUS DIVERS	171.5	265.1	363.7
431 Emoluments administratifs	8.1	9.3	9.1
434 Redevances d'utilisation et prestations de service	153.5	165.6	327.8
435 Ventes de marchandises	0.6	2.7	1.7
436 Dédommagements de tiers	3.3	71.6	6.9
437 Amendes	6.0	15.9	18.2
44 PARTS A DES RECETTES	15.5	19.8	19.4
440 Part à des recettes de la Confédération	0.5	0.8	0.8
441 Part à des recettes cantonales	15.0	19.0	18.6
45 DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES	778.3	894.7	826.5
452 Dédommagements des communes	778.3	894.7	826.5
46 SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS	3.0	-22.9	58.9
460 Subventions fédérales			0.0
461 Subventions cantonales	3.0	26.1	58.5
462 Subventions communales		4.1	0.0
469 Autres subventions et allocations		-53.1	0.5
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	2.1	2512.3	28.0



16.08.17

INVESTISSEMENTS AU 31.12.2016

COMMUNE DE MEINIER

N° de comptes Investissement	Bilan	Objet	Délibération	Crédit brut voté	Dépensé au 31.12.2015	Budget 2016 dépenses	Dépensé en 2016	Dépensé au 31.12.2016	Disponibilité ou (dépassement)	Subventions + particip.16	Revenu total	Montant net Bilan au 31.12.2016	Etat
PATRIMOINE ADMINISTRATIF													
08 Immeubles du PA													
08.10.503.33	08.143.11	Portes coupe feu bâtiment collectif	09.06.16	800'000.00	0.00	0.00	81'251.35	81'251.35	-1'251.35	0.00	0.00	81'251.35	TA
08.20.503.11	08.143.60	Rénovation salle communale	16.04.15	1'800'000.00	37'544.30	1'200'000.00	906'757.52	944'301.82	855'698.18			944'301.82	C
		crédit complémentaire	13.10.16	500'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	500'000.00			0.00	C
21 ECOLES PUBLIQUES													
21.00.5XX.XX		Etude agrandissement école	22.09.16	345'000.00	0.00	50'000.00	69'315.95	69'315.95	275'684.05			69'315.95	C
54 INSTACTIONS POUR LA JEUNESSE													
54.20.503.32		Doubles vitrages Rampe	14.04.16	55'000.00	0.00	50'000.00	50'421.50	50'421.50	4'578.50			50'421.50	TA
62 Routes communales													
62.00.501.32		Aménagement chemin de la Reine	12.11.15	300'000.00	0.00	300'000.00	180'803.49	180'803.49	119'196.51	0.00	0.00	180'803.49	C
71 Protection des eaux													
71.501.13	71.141.43	Assainissement des Carres	11.11.10	1'800'000.00	1'182'476.65	50'000.00	0.00	1'182'476.65	617'523.35	-63'516.10	-63'516.10	1'118'960.55	T
71.501.33		Drainage secteur Fiez	à voter	180'000.00	0.00	180'000.00	0.00	0.00	180'000.00	0.00	0.00	0.00	
74.00501.12	74.141.19	Extension Colombarium	16.04.15	120'000.00	72'676.30	120'000.00	28'425.80	101'102.10	18'897.90	0.00	0.00	101'102.10	TA
79 Aménagement du territoire													
79.509.01	79.149.01	Etude déclassement Hameaux	08.12.11	150'000.00								0.00	C
		crédit complémentaire	15.10.15	500'000.00	158'280.65	50'000.00	2'003.60	160'284.25	39'715.75	0.00	0.00	160'284.25	C
79.509.02	79.149.03	Plan directeur communal	24.04.14	170'000.00	16'1816.50	45'000.00	1'676.25	163'492.75	6'507.25			163'492.75	C
		TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF		5'550'000.00	1'575'250.10	2'045'000.00	1'320'655.46	2'933'449.86	2'616'550.14	-63'516.10	-63'516.10	2'869'933.76	
										1'257'139.36	Investissement net au 31.12.16		

C: en cours

TA: terminé dans l'année

T: terminé avant 2016



COMMUNE DE MEINIER

TABLEAU DE BOUCLEMENT DES COMPTES 2016

COMPTE DE FONCTIONNEMENT			
Charges	6'178'885.73	Revenus	10'829'719.70
Amortissements	2'138'563.85		
Excédent de revenus	2'512'270.12		
	10'829'719.70		10'829'719.70

INVESTISSEMENTS NETS			
Investissements	1'320'655.46	Subventions d'investissements et autres recettes	63'516.10
		Augmentation des investissements nets	1'257'139.36
	1'320'655.46		1'320'655.46

FINANCEMENT			
Augmentation des investissements nets	1'257'139.36	Reprise des amortissements	2'138'563.85
		Reprise de l'excédent de revenus	2'512'270.12
Excédent de financement	3'393'694.61		
	4'650'833.97		4'650'833.97

VARIATION DE LA FORTUNE NETTE			
Report au bilan	2'202'079.95	Excédent de financement	3'393'694.61
Augmentation de la fortune nette	2'512'270.12	Report au bilan	1'320'655.46
	4'714'350.07		4'714'350.07



RAPPORT FINANCIER 2016

Etats financiers commune de Meinier

COMMUNE DE MEINIER
TABLEAU DE LA DETTE COMMUNALE
EXERCICE 2016

Arrêté du Conseil d'Etat du	Créanciers	Echéance de l'emprunt	Montant initial de l'emprunt	Solde au 31.12.15	Augmentation 2016	Remboursement 2016	Solde au 31.12.16	Taux % pour l'exercice 2016	Echéance des intérêts	Intérêts payés en 2016	Intérêts comptabilisés en 2016	Intérêts courus au 31.12.16	Intérêts courus au 31.12.15
	TOTAUX		<u>51'120'980.00</u>	<u>45'254'730.00</u>	<u>0.00</u>	<u>423'250.00</u>	<u>44'831'480.00</u>			<u>913'742.20</u>	<u>913'742.20</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
	CATEGORIE I		<u>13'800'000.00</u>	<u>9'010'000.00</u>	<u>0.00</u>	<u>390'000.00</u>	<u>8'620'000.00</u>			<u>208'797.50</u>	<u>208'797.50</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
01.07.08	BCGe, Centre sportif	Indéterminé	5'800'000.00	4'610'000.00		170'000.00	4'440'000.00	3.39%	trim.	153'397.50	153'397.50	0.00	0.00
22.07.09	BCGe, centre du Village	12.11.25	8'000'000.00	2'400'000.00	0.00	120'000.00	2'280'000.00	1.55%		55'400.00	55'400.00	0.00	0.00
			2'000'000.00	2'000'000.00		100'000.00	1'900'000.00	0.91%				0.00	0.00
	CATEGORIE II		<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>			<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
	NEANT												
	CATEGORIE III		<u>37'320'980.00</u>	<u>36'244'730.00</u>	<u>0.00</u>	<u>33'250.00</u>	<u>36'211'480.00</u>	<u>0.04</u>		<u>704'944.70</u>	<u>704'944.70</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
24.05.78	BCGe, route de Gy 28	Indéterminé	750'000.00	333'750.00		11'250.00	322'500.00	1.120%	trim.	3'906.05	3'906.05	0.00	0.00
	Ratfeisen, route de Gy 46A	2021	270'980.00	160'980.00		22'000.00	138'980.00	2.58%	trim.	4'128.05	4'128.05	0.00	0.00
24.06.87	BCGe, Ch. du Stade 7	2039	5'000'000.00	3'850'000.00	0.00	0.00	3'850'000.00	2.782%	trim.	107'107.00	107'107.00	0.00	0.00
22.07.09	BCGe, Centre du Village	12.11.25	29'000'000.00	28'400'000.00	0.00	0.00	28'400'000.00	divers	trim.	541'273.60	541'273.60	0.00	0.00
28.07.10	Ratfeisen, Gy 49 Berthet	27.07.22 10.10.19 18.03.19	2'300'000.00	3'500'000.00	0.00	0.00	3'500'000.00	1.14-1.21-1.75%	trim.	48'530.00	48'530.00	0.00	0.00

Catégorie I : Dettes à court, moyen et long termes, contractées pour financer les dépenses du patrimoine administratif et financier.

Catégorie II : Dettes à court, moyen et long termes, contractées pour financer les placements du patrimoine financier, dont les intérêts sont portés aux comptes de fonctionnement.

Catégorie III : Dettes à court, moyen et long termes, contractées pour financer les constructions ou acquisitions d'immeubles locatifs, dont les intérêts sont portés aux comptes d'exploitation des immeubles locatifs.



COMPTE RENDU 2016

Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisansaux de la Pallanterie



ZIAP, construction du bâtiment P9

La Fondation de la Pallanterie gère la zone industrielle de la Pallanterie. En septembre 2016, les travaux du bâtiment P8 se sont achevés. Le rez-de-chaussée du bâtiment est occupé par l'entreprise Jérôme S.A., active dans la vente de matériaux de construction. Le reste des surfaces est en cours de location.

L'autorisation de construire du bâtiment P9, situé sur la commune de Meinier, a été publiée le 24 juin 2016 dans la FAO. L'appel d'offres AIMP lancé en mai 2016 pour la recherche d'une Entreprise Totale (ET), a été remporté par l'entreprise HRS Real Estate S.A. qui a démarré les travaux préparatoires en janvier 2017. Ce nouveau bâtiment entrera en fonction à l'été 2018.

La zone actuelle de la Pallanterie disposera d'un nouveau bâtiment de plus de 4'500 m² ainsi que 2 sous-sol qui seront occupés par 140 places de parking.

Parallèlement aux travaux sur la Zone actuelle, le projet d'Extension de la Zone a été adopté par le Grand Conseil lors de sa session du 7 avril 2017. Plus de 12 mois se sont ainsi écoulés entre la mise à l'enquête publique du dossier MZ (modification de Zone) et son adoption au Grand Conseil.

Les 11 parcelles déclassées de zone agricole en zone industrielle et artisanale représentent plus de 55'000m² de surface, qui pourront accueillir dans les prochaines années des bâtiments mis au service des artisans et des PME de la région.

Maureno Sella, Président de la ZIAP



Michel de Preux & Associés SA
société fiduciaire

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
au Conseil de la

**Fondation Intercommunale des Terrains
Industriels et Artisans de la Pallanterie**

pour l'exercice 2016

Lancy, le 22 mars 2017
(ROR 162039)



Membre d'EXPERTSuisse



Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
au Conseil de la

**Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la
Pallanterie**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision de votre Fondation, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, comptes de résultat, annexes), de la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Le total des fonds propres s'élève au 31 décembre 2016 à CHF 6'601'721.50.

Michel de Preux & Associés SA

Michel de Preux
Réviseur responsable

Sandrine Perriraz

Experts-réviseurs agréés

Lancy, le 22 mars 2017
MPS-162039/A40

Annexes : - comptes annuels
(bilan CHF 22'078'407.73, compte de résultat, annexes)



RAPPORT FINANCIER 2016

Etats financiers Fondation de La Pallanterie

Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie, Collonge-Bellerive

Bilan au 31 décembre 2016

		<u>Actif</u>	
		<u>2016</u>	<u>2015</u>
	<i>Notes</i>	CHF	CHF
<u>Actif circulant</u>			
<u>Trésorerie</u>			
Liquidités	1	<u>1'251'061.45</u>	<u>952'379.82</u>
<u>Autres créances à court terme</u>			
Impôt anticipé		169.35	169.35
Débiteurs	2	<u>5'791.09</u>	<u>9'258.70</u>
		<u>5'960.44</u>	<u>9'428.05</u>
<u>Comptes de régularisation</u>			
Actifs transitoires	3	486'128.59	503'501.26
Compte de consignation	4	<u>0.00</u>	<u>321'570.00</u>
		<u>486'128.59</u>	<u>825'071.26</u>
Total de l'actif circulant		<u>1'743'150.48</u>	<u>1'786'879.13</u>
<u>Actif immobilisé</u>			
<u>Immobilisations financières</u>			
Part sociale	5	200.00	200.00
Comptes bancaires fonds de rénovation	6	<u>82'024.00</u>	<u>29'955.25</u>
		<u>82'224.00</u>	<u>30'155.25</u>
<u>Immobilisations corporelles</u>			
Mobilier et installations		14'118.44	8'816.22
Bâtiments	7	<u>12'260'063.37</u>	<u>12'509'965.70</u>
Terrains	8	<u>1'908'058.00</u>	<u>1'908'058.00</u>
Zone actuelle: aménagements extérieurs, P8, P9	9	<u>2'704'698.98</u>	<u>1'270'481.54</u>
Extension de la zone: études, déplacement du gazoduc	10	<u>3'366'094.46</u>	<u>2'750'303.98</u>
		<u>20'253'033.25</u>	<u>18'447'625.44</u>
Total de l'actif immobilisé		<u>20'335'257.25</u>	<u>18'477'780.69</u>
Total de l'actif		<u>22'078'407.73</u>	<u>20'264'659.82</u>



**Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie,
Collonge-Bellerive**

Bilan au 31 décembre 2016

Passif

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	CHF	CHF
<u>Capitaux étrangers</u>		
<u>Capitaux étrangers à court terme</u>		
Crédit en compte courant portant intérêt	656'825.94	440'421.69
Passifs de régularisation	609'508.84	390'575.20
11	<u>1'266'334.78</u>	<u>830'996.89</u>
<u>Capitaux étrangers à long terme portant intérêt</u>		
Prêts Raiffeisen	3'675'000.00	4'440'000.00
Prêts BCGe	10'450'000.00	10'935'500.00
12	<u>14'125'000.00</u>	<u>15'375'500.00</u>
<u>Autres capitaux étrangers à long terme</u>		
Provisions pour risques / dépôts de garantie	13 3'325.00	3'325.00
Fonds de rénovation	14 82'026.45	96'230.10
	<u>85'351.45</u>	<u>99'555.10</u>
Total des capitaux étrangers	<u>15'476'686.23</u>	<u>16'306'051.99</u>
<u>Capitaux propres</u>		
Réserves issues du bénéfice au début de l'exercice	3'958'607.83	3'603'559.89
Résultat de la période	2'643'113.67	355'047.94
Total des Capitaux propres	15 <u>6'601'721.50</u>	<u>3'958'607.83</u>
Total du passif	<u>22'078'407.73</u>	<u>20'264'659.82</u>



Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie,
Collonge-Bellerive

Compte de résultat 2016

		<u>2016</u>	<u>2015</u>
		CHF	CHF
	<i>Notes</i>		
<u>Produits d'exploitation</u>			
Loyers		1'167'237.80	1'279'165.80
Rentes de droit de superficie		287'986.60	287'986.60
Total produits d'exploitation		1'455'224.40	1'567'152.40
<u>Charges d'exploitation</u>			
Entretien et conciergerie		101'874.36	197'585.83
Services Industriels		21'955.71	20'588.82
Assurances		21'330.69	25'140.13
Frais de régie et divers		36'888.43	46'714.65
Dotations aux fonds de rénovation		28'865.43	35'819.75
Droits de superficie		20'410.55	30'560.38
Total charges d'exploitation		231'325.17	356'409.56
Bénéfice brut		1'223'899.23	1'210'742.84
<u>Frais de fonctionnement</u>			
Conseil de Fondation	16	159'866.48	132'223.45
Secrétariat & administration	17	288'983.10	189'867.32
Assurances		1'289.20	1'547.90
Comptabilité		35'000.00	35'000.00
Honoraires		5'861.35	18'917.85
Révision		8'200.00	8'400.00
Autres frais de fonctionnement		4'026.25	200.92
Frais de publications		5'083.40	47.06
Total des frais de fonctionnement		508'309.78	386'204.50
Résultat d'exploitation avant intérêts et amortissements (EBITDA)		715'589.45	824'538.34



**Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie,
Collonge-Bellerive**

Compte de résultat 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	CHF	CHF
<u>Amortissements</u>		
Mobilier, installations, études	9'730.03	6'431.95
Bâtiments	<u>176'996.42</u>	<u>217'807.90</u>
Total amortissements	<u>186'726.45</u>	<u>224'239.85</u>
Résultat d'exploitation avant intérêts (EBIT)	<u>528'863.00</u>	<u>600'298.49</u>
<u>(Charges) et produits financiers</u>		
Intérêts sur prêts bâtiments	(239'944.50)	(263'821.50)
Intérêts bancaires	<u>0.00</u>	<u>2.50</u>
Total des charges et produits financiers	<u>(239'944.50)</u>	<u>(263'819.00)</u>
Résultat d'exploitation	<u>288'918.50</u>	<u>336'479.49</u>
<u>(Charges) et produits hors exploitation</u>		
Dotation / dissolution de provision	38'203.65	0.00
Réalisation de réserves latentes	2'287'465.83	0.00
Autres produits divers	<u>28'525.69</u>	<u>18'568.45</u>
Total des charges et produits hors exploitation	18 <u>2'354'195.17</u>	<u>18'568.45</u>
Résultat de l'exercice	<u>2'643'113.67</u>	<u>355'047.94</u>



ANNEXE

Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels

Art 959c, al.1, ch.1 CO

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier des articles sur la tenue de comptabilité et la présentation des comptes commerciaux du code des obligations (art. 957 à 962).

L'établissement des comptes requiert de la part du Conseil de Fondation des estimations et des évaluations qui pourraient influencer l'importance des valeurs en capital et des obligations, ainsi que des obligations éventuelles au moment de l'établissement du bilan, mais aussi des charges et des produits de la période de référence. Le conseil de Fondation prend alors une décision pour chaque cas, à son entière discrétion, en profitant des marges de manœuvre légales existantes pour l'établissement du bilan et les évaluations. Pour le bien de la Fondation, dans le cadre du principe de précaution, des amortissements, des valeurs de correction et des provisions peuvent être constitués au-delà des proportions économiques nécessaires.

Nombre de collaborateurs

Art 959c, al.2, ch.2 CO

La Fondation a employé en moyenne annuelle 2,5 collaborateurs.

Informations et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat.

Art 959c, al.1, ch.2 CO

Actifs circulants

- | | |
|---------------------------------|---|
| 1 <i>Liquidités</i> | Les liquidités correspondent à l'avoir en comptes courants bancaires. |
| 2 <i>Débiteurs</i> | Les débiteurs sont constitués principalement des soldes disponibles à recevoir conformément aux différents comptes de gestion des régies. |
| 3 <i>Actifs transitoires</i> | Montants à recevoir en 2017 relatifs à l'exercice 2016, soit: loyers ouverts, TVA à recevoir, indemnités BP à recevoir, charges 2017 payées d'avance, crédit d'investissement à recevoir de la FIA. |
| 4 <i>Compte de consignation</i> | Montant reçu en 2016 relatif à la vente de lots bâtiment 4, déposé auprès du notaire en 2015. |

Immobilisations

- | | |
|--|--|
| 5 <i>Part sociale</i> | Une part sociale de la Banque Raiffeisen Arve et Lac. |
| 6 <i>Comptes bancaires fonds de rénovation</i> | Ces comptes collectent les liquidités destinées aux fonds de rénovation. |



ANNEXE

7 Bâtiments

Coût total de construction des bâtiments, y compris les taxes et les frais financiers, à l'exception de la valeur du terrain. Une expertise a été réalisée par Mr. Ph. Voirol de la BCGe le 25.09.2014, dont les résultats figurent ci-dessous:

	Expertise		2015 CHF
	2014 CHF	2016 CHF	
(1) Bâtiment parcelle No 4			
Coût de construction		552'350	9'572'690
./. Ventes cumulées		-	-8'478'123
./. Amort. cumulés		-	-456'119
	<u>552'350</u>	<u>552'350</u>	<u>638'448</u>
Bâtiment parcelle No 5			
Coût de construction		3'751'845	3'751'845
./. Ventes cumulées		-664'498	-664'498
./. Amort. cumulés		-262'600	-231'600
	<u>3'200'000</u>	<u>2'824'746</u>	<u>2'855'746</u>
Bâtiment parcelle No 6			
Coût de construction		10'015'775	10'015'775
Aménagements et travaux		194'256	194'256
./. Amort. cumulés		-1'887'284	-1'761'729
	<u>13'400'000</u>	<u>8'322'747</u>	<u>8'448'301</u>
Bâtiment parcelle No 7			
Coût de construction		2'077'556	2'077'556
./. Ventes cumulées		-1'352'236	-1'352'236
./. Amort. cumulés		-165'100	-157'850
	<u>820'000</u>	<u>560'220</u>	<u>567'470</u>
Parkings parcelle No 9			
Coût d'aménagement		184'030	184'030
./. Amort. cumulés		-184'030	-184'030
		-	-
Valeur vénale	<u>17'972'350</u>		
Valeur comptable :		<u>12'260'063</u>	<u>12'509'966</u>
	<i>Réserve latente</i>	<u>5'712'287</u>	<u>7'415'970</u>

(1) La valeur du bâtiment 4 figurant dans la colonne 2016 correspond à la valeur vénale des derniers lots destinés à la vente ainsi que 11 places de parking conservées par la Fondation. La réserve latente relative à ce poste a ainsi été réalisée en 2016 pour un montant CHF 2'287'465,83.

Les 11 places de parking ont été valorisées au prix de vente, soit à CHF 15'000 l'unité, bien que pour le moment, ces places restent propriété de la fondation sans pour autant exclure des ventes ultérieures.



RAPPORT FINANCIER 2016

Etats financiers Fondation de La Pallanterie

ANNEXE

8 Terrains

Le poste contient la totalité de la valeur des terrains acquis ou reçus en dotation, y compris les frais de notaire.

Valeur vénale	<u>8'204'000</u>		
Valeur comptable :		<u>1'908'058</u>	<u>1'908'058</u>
	<i>Réserve latente</i>	<u>6'295'942</u>	<u>6'295'942</u>

9 Zone actuelle: aménagements extérieurs, études

	<u>2016</u> CHF	<u>2015</u> CHF
<u>Infrastructures Zone Actuelle</u>		
Honoraires externes	157'527	-
<u>Etude et frais surélévation P6</u>		
Part des jetons de présences	1'496	-
Frais de secrétariat & technique	-	-
Honoraires externes	13'795	-
	<u>15'291</u>	<u>-</u>
<u>Etude zones P8</u>		
Part des jetons de présences	-	3'873
Frais de secrétariat & technique	-	-
Honoraires externes et travaux	-	9'319
	<u>-</u>	<u>13'192</u>
<u>Etude zones P9</u>		
Part des jetons de présences	184'072	116'327
Frais de secrétariat & technique	115'638	62'584
Honoraires externes et travaux	2'226'283	1'075'379
	<u>2'525'993</u>	<u>1'254'289</u>
<u>Bassin de rétention</u>		
Part des jetons de présences	3'000	3'000
Frais de secrétariat & technique	-	-
Coûts des travaux	222'071	211'670
Financement FIA	-219'183	-211'670
Coûts nets des travaux	<u>5'888</u>	<u>3'000</u>
Valeur comptable :	<u>2'704'699</u>	<u>1'270'482</u>

10 Extension de la zone: études et gazoduc

	<u>2016</u> CHF	<u>2015</u> CHF
<u>Extension de la zone</u>		
Part des jetons de présences	165'877	124'931
Frais de secrétariat & technique	159'082	106'028
Honoraires externes	1'057'983	653'555
	<u>1'382'943</u>	<u>884'514</u>
<u>Déplacement du gazoduc</u>		
Part des jetons de présences	40'585	40'465
Frais de secrétariat & technique	80'688	80'688
Coûts travaux (mandat Gaznat)	1'861'879	1'744'637
	<u>1'983'151</u>	<u>1'865'790</u>
Valeur comptable :	<u>3'366'094</u>	<u>2'750'304</u>



RAPPORT FINANCIER 2016

Etats financiers Fondation de La Pallanterie

ANNEXE

Capitaux étrangers

Le détail des fonds étrangers figure ci-après.

11 Capitaux étrangers à court terme	2016 CHF	2015 CHF
Crédit en c/c		
Ligne de crédit en compte courant UBS SA (CHF 650'000.-)	656'826	440'422
Passifs de régularisation		
Loyers reçus d'avance et engagements à payer	189'928	105'191
Engagements relatifs aux études en cours	419'581	285'384
Total dû au 31 décembre	1'266'335	830'997

Nous relevons que dans le montant de CHF 189'928 est comprise une provision pour charges 2017 de CHF 70'000. Cette provision a été constituée pour faire face aux frais d'engagement d'un nouveau directeur qui sera chargé de la surveillance des travaux d'extension de la zone. Ce montant correspond en fait à une provision pour charges futures.

12 Capitaux étrangers à long terme

Prêts	2016		2015	
	Crédits à l'origine CHF	Crédits utilisés CHF	Crédits à l'origine CHF	Crédits utilisés CHF
Raiffeisen (Bâtiment 4)	1'000'000	0	1'000'000	0
Raiffeisen (Bâtiment 4)	965'000	0	965'000	765'000
Raiffeisen (Bâtiment 5)	1'375'000	1'375'000	1'375'000	1'375'000
Raiffeisen (Bâtiment 5)	1'500'000	1'100'000	1'500'000	1'100'000
Raiffeisen (Bâtiment 7)	1'500'000	1'200'000	1'500'000	1'200'000
BCGe (Bâtiment 6)	8'765'000	5'935'500	8'765'000	6'135'500
BCGe (Bâtiment 6)	1'800'000	1'700'000	1'800'000	1'800'000
BCGe (Bâtiment 6)	3'064'500	2'814'500	3'064'500	3'000'000
Totaux	19'969'500	14'125'000	19'969'500	15'375'500

Les crédits à l'origine correspondent aux prêts bancaires actuels, renégociés au fur et à mesure de leurs échéances.

Les prêts bancaires sont garantis de la manière suivante :

Garanties de la commune de Meinier

Prêts	Banque	Arrêté du Conseil d'Etat du	Garantie à l'origine	Utilisé au 31.12.2016
Bâtiment 7	Raiffeisen	19.01.2000	400'000	-
Bâtiment 7	Raiffeisen	25.07.2001	1'350'000	1'200'000
Bâtiment 5	Raiffeisen	29.08.2007	3'823'750	2'475'000
Bâtiment 4	Raiffeisen	12.11.2003	6'600'000	0
			12'173'750	3'675'000

Garanties de la commune de Collonge-Bellerive

Prêts	Banque	Arrêté du Conseil d'Etat du	Garantie à l'origine	Utilisé au 31.12.2016
Bâtiment 6	BCGe	03.09.1997	8'765'000	5'935'500
Bâtiment 6	BCGe	24.10.2001	1'995'435	1'700'000
Bâtiment 6	BCGe	27.04.2015	3'064'500	2'814'500
			13'824'935	10'450'000

La Fondation avertit régulièrement les communes lors de remboursements extraordinaires afin que celles-ci puissent procéder à l'ajustement de leurs engagements.

Depuis l'exercice 2007, la Fondation rémunère ces garanties à hauteur de 0,25% l'an sur le montant effectivement utilisé.



ANNEXE

- Cédules hypothécaires Une cédule hypothécaire de CHF 11'000'000.- grevant le Bâtiment 6 a été constituée le 23 novembre 2004 et enregistrée au registre foncier le 20 janvier 2005. Cette cédule a été remise à la commune de Collonge-Bellerive comme garantie des engagements de celle-ci en faveur de la Fondation.

Suite à la vente des lots du Bâtiment 4, la Fondation a décidé de transférer les cédules hypothécaires de CHF 1'965'000.- sur le Bâtiment 6, l'inscription au registre foncier est en cours.

Des cédules hypothécaires de CHF 1'500'000.- grevant le Bâtiment 7 ont été constituées en juin 2010 et enregistrées au registre foncier. Ces cédules ont été remises à la communes de Meinier comme garantie des engagements de celle-ci en faveur de la Fondation.

13 Dépôts de garanties	<u>2016</u> CHF	<u>2015</u> CHF
- Provisions pour risques au 1er janvier	0	0
- Dotation / dissolution de l'exercice	0	0
- Provisions pour risques au 31 décembre	-	-
- Apports locataires pour garanties badges des parkings	3'325	3'325
Dépôts de garanties au 31 décembre	<u>3'325</u>	<u>3'325</u>

14 Fonds de rénovation	<u>2016</u> CHF	<u>2015</u> CHF
Fonds Bâtiment 4 constitué au 1er janvier	25'121	25'121
Attribution de l'exercice	-	-
Dissolution de l'exercice	-25'121	-
Rémunération des comptes de dépôts	-	-
Fonds Bâtiment 4 constitué au 31 décembre	-	25'121
Fonds Bâtiment 6 constitué au 1er janvier	58'026	34'026
Attribution de l'exercice	24'000	24'000
Utilisation de l'exercice	-	-
Rémunération des comptes de dépôts	-	-
Fonds Bâtiment 6 constitué au 31 décembre	82'026	58'026
Fonds Bâtiment 7 constitué au 1er janvier	13'083	13'083
Attribution de l'exercice	-	-
Dissolution de l'exercice	-13'083	-
Rémunération des comptes de dépôts	-	-
Fonds Bâtiment 7 constitué au 31 décembre	-	13'083
Fonds de rénovation au 31 décembre	<u>82'026</u>	<u>96'230</u>

Les fonds de rénovations des bâtiments 4 et bâtiments 7 ont été dissous au cours de l'exercice 2016 et les comptes bancaires y afférents clôturés.

En plus des attributions directes aux fonds de rénovation par la Fondation, les copropriétés du Bâtiment 4 et du Bâtiment 5 procèdent également à une attribution à laquelle la Fondation participe en qualité de copropriétaire.



ANNEXE

Attributions aux fonds de rénovation

	<u>2016</u> CHF	<u>2015</u> CHF
Attributions directes de la Fondation	24'000	24'000
Attributions de la copropriété Bâtiment 4 (part fondation)	2'603	9'558
Attributions de la copropriété Bâtiment 5 (part fondation)	2'262	2'262
	<u>28'865</u>	<u>35'820</u>

15 Capitaux propres

Répartition des fonds par commune, les résultats sont répartis proportionnellement à leurs apports.

	<u>2016</u> CHF	<u>2015</u> CHF
<u>Fonds propres Collonge-Bellerive</u>		
Capital de dotation	600'000	600'000
Résultat reporté cumulé	1'421'417	1'240'116
Résultat de la période	1'349'675	181'301
Fonds propres	<u>3'371'092</u>	<u>2'021'417</u>
<u>Fonds propres Meinier</u>		
Capital de dotation	575'000	575'000
Résultat reporté cumulé	1'362'191	1'188'444
Résultat de la période	1'293'439	173'747
Fonds propres	<u>3'230'630</u>	<u>1'937'191</u>
Fonds propres	<u>6'601'722</u>	<u>3'958'608</u>
Capital de dotation (Collonge-Bellerive et Meinier)	1'175'000	1'175'000
Résultats reportés au bilan	5'426'722	2'783'608
Total comme ci-dessus	<u>6'601'722</u>	<u>3'958'608</u>



ANNEXE

COMPTE DE RESULTAT

DETAIL DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

		<u>2016</u> CHF	<u>2015</u> CHF
16	Conseil de Fondation		
	Jetons de présence	118'204	94'612
	Charges sociales	18'472	16'330
	Frais de voyage & de représentation	23'191	21'281
		<u>159'866</u>	<u>132'223</u>
17	Secrétariat & administration		
	Charges salariales & intérimaire	113'740	82'207
	Charges sociales	25'649	24'747
	Loyers & SIG	22'117	24'541
	Surveillance - sécurité	4'312	3'900
	Frais de port	2'903	1'144
	Télécommunications	15'315	3'576
	Frais de bureau (*)	29'764	44'708
	Frais de banque	272	152
	Leasing & frais photocopieur	4'912	4'892
	Constitution provision aménagement	70'000	0
		<u>288'983</u>	<u>189'867</u>

(*) Les frais de bureau comprennent également le développement du site internet ainsi que des frais de perfectionnement pour les personnes du secrétariat.

18 DETAIL HORS EXPLOITATION

Dissolution fonds de rénovations	38'204	0
Réalisation de réserves latentes bâtiment 4	2'287'466	0
Indemnités et produits divers	28'526	18'568
	<u>2'354'195</u>	<u>18'568</u>

Valeur d'assurance incendie

(Communiquée par les assurances)

	<u>2016</u> CHF	millièmes Fondation	<u>2015</u> CHF
Bâtiment 4	11'876'357	26,69	11'824'000
Bâtiment 5 (montant correspondant aux sous-sols uniquement)	4'144'909	549,65	4'126'636
Bâtiment 6	12'217'246	1.000,00	12'163'386
Bâtiment 7 (montant correspondant aux sous-sols uniquement)	2'263'203	724,55	2'253'225

Les valeurs indiquées concernent les bâtiments dans leur intégralité

Engagement leasing

Contrat photocopieur Canon

7'046

10'434

Litiges en cours

Aucun

TVA

La Fondation est assujettie à la TVA depuis le 1er janvier 2002.

Informations diverses

- La durée des baux à loyer des ateliers et dépôts contractés s'étale de cinq à dix ans.



Groupement Intercommunal pour La Petite Enfance (GIPE)



COMPOSITION DU CONSEIL DU GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR LA PETITE ENFANCE au 31.12.2016

Président :	Alain CORTHAY	(Meinier)
Vice-Présidente :	Anne-Françoise MOREL	(Jussy)
Membres :		
	Antoine CORNUT	(Gy)
	Laurent GREMION	(Gy)
	Patrice MUGNY	(Presinge)
	Blaise LOUP	(Presinge)
	Pierre PRICAT	(Meinier)
	Ania SCHWAB	(Meinier)
	Myriam RIVOLLET	(Jussy)
Secrétariat :	Brigitte Saillet-Veuillet	(Mairie de Meinier)



Global **Audit** Services SA, Genève

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL

DE LA PETITE ENFANCE

MEINIER

RAPPORT DE REVISION

ETATS FINANCIERS

31 DECEMBRE 2016



Global **Audit** Services SA, Genève

Rapport de révision
à l'attention du Conseil intercommunal
du Groupement Intercommunal de la
PETITE ENFANCE, MEINIER

Genève, le 2 mars 2017

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de perte et profits et Annexe) du Groupement intercommunal de la petite enfance, Meinier pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, aux statuts et aux règles de la loi sur l'administration des communes et la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève.

Global Audit Services SA


Rose-Mary Garcia Cabrini
Expert réviseur agréée


Alain Gimmi
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexe : comptes annuels



RAPPORT FINANCIER 2016

Etats financiers Groupement Intercommunal pour La Petite Enfance

Groupement Intercommunal pour la Petite Enfance

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

		FRANCS SUISSES	
	<i>Annexe</i>	2016	2015
<u>ACTIF</u>			
ACTIF CIRCULANT			
Liquidités		561 640.46	547 222.16
Débiteurs		68 462.62	58 280.45
Actifs transitoires		37 786.60	41 471.07
Total de l'actif circulant		<u>667 889.68</u>	<u>646 973.68</u>
ACTIF CIRCULANT			
Actifs immobilisés	2	<u>34 867.79</u>	<u>45 987.59</u>
TOTAL DE L'ACTIF		<u>702 757.47</u>	<u>692 961.27</u>
<u>PASSIF</u>			
FONDS ETRANGERS A COURT TERME			
Créanciers		19 148.05	52 801.90
Autres créanciers à court terme		260.70	33 431.25
Compte courant, commune de Meinier		48 357.40	51 559.22
Passifs transitoires et provisions		108 318.47	112 073.83
Total des fonds étrangers à court terme		<u>176 084.62</u>	<u>249 866.20</u>
PART DE CONTRIBUTION NON DEPENSEE			
Part de contribution non dépensée	4	<u>171 263.87</u>	<u>171 263.87</u>
Total du part de contribution non dépensée		<u>171 263.87</u>	<u>171 263.87</u>
FONDS PROPRES			
Capital de dotation	3	225 000.00	225 000.00
Résultat reporté		0.00	0.00
Résultat de l'exercice		130 408.98	46 831.20
Total des fonds propres		<u>355 408.98</u>	<u>271 831.20</u>
TOTAL DU PASSIF		<u>702 757.47</u>	<u>692 961.27</u>

**Groupement Intercommunal pour la Petite Enfance**COMpte DE RESULTAT POUR L'EXERCICE
CLOS AU 31 DECEMBRE 2016

		FRANCS SUISSES		
	<i>Annexe</i>	2016	2015	Budget 2016
PRODUITS				
Ecolages et autres recettes				
Ecolages et autres produits	5	811 472.97	776 692.33	731 260.00
<i>Total écolages et autres produits</i>		<u>811 472.97</u>	<u>776 692.33</u>	<u>731 260.00</u>
Contributions et subventions				
Contributions des communes membres	6	1 130 192.02	1 104 931.00	1 130 191.00
Subvention OFAS		0.00	0.00	0.00
<i>Total contributions et subventions</i>		<u>1 130 192.02</u>	<u>1 104 931.00</u>	<u>1 130 191.00</u>
TOTAL DES PRODUITS		<u>1 941 664.99</u>	<u>1 881 623.33</u>	<u>1 861 451.00</u>
CHARGES				
Salaires et charges sociales	7	1 438 061.17	1 449 920.85	1 468 101.00
Autres charges du personnel et formation		13 665.92	18 978.41	13 700.00
Charges animation et matériel		92 612.45	98 709.78	113 400.00
Autres charges d'exploitation	8	261 429.32	255 549.09	254 900.00
Charges hors exploitation		5 487.15	11 634.00	11 350.00
TOTAL DES CHARGES		<u>1 811 256.01</u>	<u>1 834 792.13</u>	<u>1 861 451.00</u>
RESULTAT DE LA PERIODE	6	<u>130 408.98</u>	<u>46 831.20</u>	<u>0.00</u>



GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR LA PETITE ENFANCE

ANNEXE AU 31 DÉCEMBRE 2016

1. GÉNÉRAL

Le Groupement Intercommunal pour la petite enfance a été constituée le 22 avril 2009 (ci-après le « Groupement »), par arrêté du Conseil d'Etat, ensuite des délibérations des conseils municipaux de Gy le 19 mars 2009, Jussy le 2 mars 2009, Meinier le 12 mars 2009 et Presinge le 9 mars 2009.

Le Groupement a été fondée par les communes de Gy, Jussy, Meinier et Presinge, dans le but de créer, d'organiser, de gérer et de développer des espaces de vie infantine destinés à l'accueil de la petite enfance répondant aux besoins des familles et des entreprises sur le territoire des communes membres.

La crèche a ouvert le 12 mars 2012 avec une capacité d'accueil de 38 places.

2. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables légaux en Suisse et sur la base des cours historiques. Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.

En 2016, un montant total de CHF 11'119.80 a été amorti. Le solde net des actifs immobilisés est donc de CHF 34'867.79.

Depuis l'exercice comptable 2013, les débiteurs au 31 décembre incluent les factures pour les écolages de janvier et envoyées aux parents en décembre. La contrepartie de ces produits est comptabilisée dans les passifs transitoires. Ce changement n'a pas d'influence sur le résultat de l'exercice.

3. CAPITAL DE DOTATION

Le Groupement s'est vu doté d'un capital de dotation de CHF 225'000 destiné à couvrir les investissements nécessaires à la mise en place de la crèche. Le capital de dotation est constitué des apports mentionnés ci-dessous des communes membres. Au titre du 6^{ème} exercice couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, le capital de dotation n'a pas été utilisé.

Dotation initiale du capital de dotation par les communes membres

Meinier	118'400.00
Jussy	59'200.00
Presinge	29'600.00
GY	17'800.00
Total	225'000.00



4. PART DE CONTRIBUTION NON DÉPENSÉE

Quote part des communes membres au part de contribution non dépensée

	2016
Meinier	95'539.29
Jussy	42'109.20
Presinge	20'695.60
Gy	12'919.80
Total	171'263.87

5. ÉCOLAGES ET AUTRES RECETTES

Le taux d'occupation moyen de la crèche pour l'exercice 2016 est de 96% et le montant total généré par les écolages versés par les parents est de CHF 746'329.50 (2015 : CHF 722'671.65).

6. CONTRIBUTION DES COMMUNES MEMBRES

La contribution globale des communes s'élève à CHF 1'130'192. La participation de chacune des communes est répartie proportionnellement aux places attribuées.

Contribution des communes membres pour l'exercice 2016 et 2015

	2016	2015
Meinier (20 places)	571'823	559'042
Jussy (10 places)	302'730	295'964
Presinge (5 places)	161'456	157'847
Gy (3 places)	94'183	92'078
Total	1'130'192	1'104'931

Concernant le trop versé, le Conseil doit se prononcer sur l'affectation du solde disponible de CHF 130'408.98.

7. CHARGES DU PERSONNEL

Au total, la crèche dispose d'environ 17 postes de travail en équivalent plein temps, soit un montant total des salaires brut de CHF 1'177'199.

8. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les principales dépenses des autres charges d'exploitations sont constituées notamment par le loyer (CHF 150'000), les charges liées aux locaux (SIG, chauffage, nettoyage, etc.) reversées à la commune de Meinier (CHF 47'281.50) et les honoraires versés à Amalthée pour la tenue de la comptabilité et des salaires (CHF 18'354.60).



9. CRÉANCIERS ET AUTRES CRÉANCIERS À COURT TERME

Les postes se composent de factures ouvertes qui n'ont pas plus de 60 jours de dates valeurs (et ne sont pas des contentieux).



Groupement Intercommunal pour le Centre Sportif de Rouelbeau (GICSR)



COMPOSITION DU CONSEIL au 31.12.2016

Président :	Marc Michela	(Meinier)
Vice-président :	Jean-Marc Maspéro	(Collonge-Bellerive)
Membres :	Marcel Goehring	(Collonge-Bellerive)
	José Burgos	(Meinier)
	Jean-François Jordan	(Meinier)
	Etienne Murisier	(Meinier)
Secrétariat-comptabilité :	Brigitte Saillet-Veuillet	(Mairie de Meinier)



Photo : Marie-Claude Holzer



firel berney

**GROUPEMENT
INTERCOMMUNAL DU CENTRE
SPORTIF DE ROUELBEAU**

Meinier

rapport de l'organe de révision sur les
comptes annuels de l'exercice 2016



firel berney

Genève, le 21 février 2017

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION A L'ATTENTION DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU

Messieurs,

firel berney sa
société fiduciaire

8, rue du nant
case postale 6059
1211 Genève 6
T +41 58 234 90 10
F +41 58 234 90 02

4, rue étraaz
case postale 6199
1002 Mousanne
T +41 58 234 91 10
F +41 58 234 91 01

berneyassociés.com

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la légalité de la gestion financière et administrative du Groupement intercommunal du centre sportif de Rouelbeau pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels ainsi que de la légalité de la gestion financière et administrative incombe au Bureau du Conseil intercommunal, alors que notre mission consiste à les vérifier et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

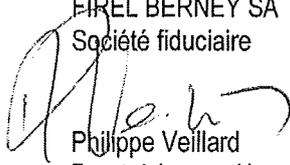
Notre contrôle a été effectué selon les normes suisses d'audit. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages.

En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à l'établissement des comptes annuels, aux principales décisions en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à constater si les dispositions légales et réglementaires concernant l'organisation et l'administration sont respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la légalité de la gestion financière et administrative sont conformes à la loi sur l'administration des communes (LAC) et à ses règlements d'application, à la LGAF et aux statuts.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIREL BERNEY SA
Société fiduciaire



Philippe Veillard
Expert-réviseur agréé
Responsable du mandat



Nancy Teixeira
Réviseur agréée

Annexes : Etats financiers de l'exercice 2016
Liste des vérifications effectuées



Exercice 2016

Bilan au 31 décembre 2016

ACTIF	2016	2015
	(CHF)	(CHF)
Trésorerie		
Caisse	1'617.10	1'759.15
Banque Raiffeisen	217'391.50	123'987.90
Autres créances à court terme		
Actifs de régularisation	558.65	50'000.00
Impôts anticipé à récupérer	208.60	208.60
Commune de Meinier	0.00	2'001.40
	767.25	52'210.00
Total de l'actif circulant	219'775.85	177'957.05
Immobilisations corporelles		
Mobilier	1.00	131'735.00
./. Fonds d'amortissement	0.00	-115'268.00
Mobilier net	1.00	16'467.00
Climatiseur	1.00	1.00
./. Fonds d'amortissement	0.00	0.00
Climatiseur net	1.00	1.00
Eclairage marquise	1.00	11'812.70
./. Fonds d'amortissement	0.00	-8'859.54
Eclairage marquise net	1.00	2'953.16
Total de l'actif immobilisé	3.00	19'421.16
Total de l'actif	219'778.85	197'378.21
PASSIF		
C/c Restaurant le Rouelbeau	2'109.50	1'875.30
Commune de Meinier	20'056.89	0.00
Commune de Collonge-Bellerive	56'601.91	65'884.91
Autres dettes à court terme	78'768.30	67'760.21
Passifs de régularisation	24'890.40	13'497.85
Autres dettes à long terme	66'120.15	66'120.15
Fonds de rénovation	66'120.15	66'120.15
Capitaux propres		
Capital de dotation	50'000.00	50'000.00
Total du passif	219'778.85	197'378.21



Exercice 2016

Compte de résultat au 31 décembre 2016

PRODUITS	2016	2015
	(CHF)	(CHF)
Contributions des communes membres		
<i>Versement Collonge-Bellerive</i>	105'303.00	126'473.00
<i>Affectation au compte exigible à court terme</i>	9'283.00	-8'503.00
Participation Collonge-Bellerive	114'586.00	117'970.00
Participation Meinier	662'937.96	654'492.91
	777'523.96	772'462.91
Dissolution fonds de rénovation	-	0.00
Revenus	30'300.00	30'500.00
Intérêts bancaires	0.00	1.20
	30'300.00	30'501.20
Total des produits	807'823.96	802'964.11
CHARGES		
Dédommagement commune de Meinier :		
Amortissement	287'804.00	287'804.00
Intérêts	160'593.00	160'593.00
	448'397.00	448'397.00
Facturation employés voirie	66'480.00	60'780.00
Facturation employés administratif	11'786.00	8'262.63
Achat marchandises	447.45	130.30
Achat mobilier, machines, matériel	2'576.15	663.10
Amortissement mobilier	19'418.16	19'420.03
Eau, électricité	27'851.13	31'957.69
Gaz	12'073.32	12'482.66
Entretien mobilier		
- Bâtiments et immobilier communs	62'328.85	47'544.95
- Frais rénovation communs	0.00	0.00
- Installations tennis	17'562.70	17'577.45
- Installations football	62'040.30	77'354.15
- Parking	4'860.00	0.00
- Restaurant et salle des sociétés	3'193.90	13'283.25
Fournitures diverses	134.85	97.00
Entretien mobilier football, tennis et commun	52'302.65	17'224.70
Assurances et frais administratifs	12'073.10	9'841.60
Frais site internet	3'305.10	-
Subventions versées	0.00	0.00
Frais d'études	-5'834.70	6'000.00
Frais divers	6'796.00	1'915.60
Intérêts et frais bancaires	32.00	32.00
Attribution au fonds de rénovation	0.00	30'000.00
	359'823.96	354'567.11
Total des charges	807'823.96	802'964.11
Résultat de l'exercice	0.00	0.00



GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU
MEINIER

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016

1.- GENERAL

Les statuts du « Groupement intercommunal du Centre sportif de Rouelbeau » indiquent que les communes de Meinier et de Collonge-Bellerive ont constitué un groupement intercommunal au sens des articles 51 à 60 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 (LAC) et que le siège du groupement est à la mairie de Meinier.

Le Conseil d'Etat a approuvé, par un Arrêté du 21 mai 2008, la délibération du Conseil municipal de la commune de Collonge-Bellerive du 3 mars 2008 prévoyant la constitution de ce groupement intercommunal.

La fortune du groupement est formée des apports financiers initiaux des communes membres, destinés à financer un fonds de roulement de CHF 50'000, à hauteur de CHF 25'000 pour chacune des communes de Meinier et de Collonge-Bellerive.

La fortune comprendra également tout le matériel et mobilier d'exploitation qui viendront à être acquis par le groupement. La fortune du groupement comprendra en outre l'ensemble des bâtiments et installations qui lui seront cédés en propriété par les communes membres.

Les organes du groupement sont :

- a) Le Conseil intercommunal
- b) Le Bureau du Conseil
- c) L'organe de contrôle

Le groupement a pour but d'exploiter un centre sportif au lieudit Rouelbeau comportant les installations suivantes :

- 3 terrains de football
- 5 terrains de tennis
- 1 espace de pétanque
- 1 terrain de beach volley
- 1 espace athlétisme / gymnastique
- 1 terrain de basket
- 1 restaurant et 1 salle pour sociétés
- 8 vestiaires

2.- PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux prescriptions statutaires en la matière.

Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.

Les investissements mobiliers du groupement, de même que les frais de fonctionnement (y compris le loyer selon l'article 6) sont couverts par des contributions des communes membres, dès lors qu'ils ne peuvent être assumés par les recettes propres du centre sportif ou d'autres sources de financement selon article 9.



Le poste « dédommagement de la commune de Meinier » résulte de la mise à disposition des installations dont la commune est propriétaire.

Les frais d'investissement et de fonctionnement sont répartis à raison de :

- a) 85 % à la charge de la commune de Meinier
- b) 15 % à la charge de la commune de Collonge-Bellerive

Toutefois, le Conseil intercommunal a décidé que les frais d'études concernant l'extension de la zone sportive seront répartis à hauteur de 50 % entre les deux communes.

Les ressources financières du groupement sont constituées par :

- Les contributions des communes membres
- Les recettes d'exploitation du centre sportif, notamment liées au loyer du restaurant
- Les subventions
- Les emprunts
- Les fonds mis à disposition par des tiers privés dans le cadre de conventions de partenariat
- Les dons et legs

3.- INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

	2016	2015
	CHF	CHF
<i>3.1. Passifs de régularisation</i>		
Provision honoraires audit	2'700.00	2'700.00
Provision SIG	4'323.55	3'402.80
Provision dossier de synthèse piscine	0.00	6'000.00
Provision Colas – investigation fosse	3'186.00	0.00
Provision pour réparation des portails	4'395.60	0.00
Provision tables de ping-pong	4'529.50	0.00
Provision Pottu & Seitz – changement filets	2'311.20	0.00
Provision Kauz – sèche-mains restaurant	1'122.65	0.00
Autres provisions	<u>2'321.90</u>	<u>1'395.05</u>
Passifs de régularisation	<u>24'890.40</u>	<u>13'497.85</u>
 <i>3.2. Fonds de rénovation</i>	 <u>66'120.15</u>	 <u>66'120.15</u>

Ce poste est destiné à la rénovation des installations et mobilier du groupement intercommunal. Ce fonds de rénovation de CHF 66'120.15 sera utilisé en 2017 dans le cadre de la réfection du sol du restaurant devisé à CHF 60'000. Il sera donc dissout d'ici au 31 décembre 2017.

4.- MOYENNE ANNUELLE DES EMPLOIS A PLEIN TEMPS

La moyenne annuelle des emplois à plein temps était inférieure à 10 durant l'année 2016 (Idem 2015)

5.- EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LA DATE DE CLOTURE

Aucun événement post-clôture n'a été identifié.



LISTE DES VERIFICATIONS EFFECTUEES

Contrôle de la gestion financière et administrative, des comptes et des patrimoines conformément aux critères du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (B 6 05 01) et des directives, en fonction des prescriptions du manuel de comptabilité publique et selon les principes généralement reconnus en matière de révision.

BILAN

Comptes généraux

Contrôle de la concordance des soldes du bilan au 1^{er} janvier 2016 avec les comptes au 31 décembre 2015 ressortant du rapport de l'organe de révision sur les comptes de l'exercice 2015.

Contrôle de la concordance entre les soldes au 31 décembre 2016 ressortant de la comptabilité générale et des états financiers de l'exercice 2016.

Banque Raiffeisen, compte no 74362-0188

Le solde au 31 décembre 2016 de CHF 217'391.50 est en concordance avec le relevé de la Banque Raiffeisen établi à la même date. Vérification par sondages des mouvements de l'exercice 2016.

Compte-courant « Restaurant de Rouelbeau »

Contrôle de ce compte-courant, respect de l'échéancier de l'avance.

Investissements

Aucun investissement n'a eu lieu sur l'exercice 2016. Nous avons procédé à la comparaison des amortissements pratiqués par rapport à ceux budgétisés, qui sont conformes au budget 2016 approuvé par le Conseil intercommunal en date du 9 septembre 2015.

Il est à noter qu'au 31 décembre 2016, les immobilisations sont complètement amorties.

Exigible à court terme

Nous avons procédé à la vérification des mouvements et du solde du poste « Passifs de régularisation »

Nous avons obtenu les confirmations des mouvements enregistrés sur les comptes-courants des communes de Meinier et de Collonge-Bellerive.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Vérification par sondages des montants comptabilisés dans les comptes de fonctionnement sur la base des pièces justificatives.

Vérification des budgets et des dépassements éventuels.

Vérification du calcul et de la comptabilisation de la contribution des communes membres.



COMMUNE DE MEINIER

Route de Gy 17 - 1252 Meinier - Tél. 022 722 12 12 - Fax 022 722 12 11
info@meinier.ch - www.meinier.ch